La conception en urbanisme participatif : cas d'études, Park Fiction à Hambourg et Îlink à Nantes

Delphine Charnacé

▶ **To cite this version:**

Delphine Charnacé. La conception en urbanisme participatif : cas d'études, Park Fiction à Hambourg et Îlink à Nantes. Architecture, aménagement de l'espace. 2015. dumas-01372733

HAL Id: dumas-01372733

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01372733

Submitted on 27 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Delphine Charnacé

La conception en urbanisme participatif

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT PROTÉGÉ PAR LA LOI RELATIVE AU DROIT D'AUTEUR

Mémoire de master dirigé par Maëlle Tessier, Marie Rolland et Rémy Jacquier
Séminaire Nouvelles pratiques urbaines

ensa Nantes, 2015

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

La conception en urbanisme participatif

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT PROTÉGÉ PAR LE DROIT D'AUTEUR

Cas d'études :

Park Fiction, Hambourg.
Photo Park Fiction organisation.

Îlink, Nantes.
Photo Adeline Moreau.

ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Sommaire

6

Introduction

8

La participation au coeur des débats

10 Naissance du champ de l'urbanisme
10 Naissance de la notion de participation
12 Facteurs d'entrée de la participation dans le champ de l'urbanisme

22

CAS D'ÉTUDE 1/ Park Fiction,Hambourg

24 St.Pauli, un quartier à multiple facettes
33 Une démarche artistique "bottom-up" comme dispositif participatif

40

CAS D'ÉTUDE 2/ Île-de-Nantes

44 Système d'acteurs et enjeux du projet
49 La maîtrise d'usage comme dispositif participatif
58 Le dispositif participatif face au système de construction traditionnel

62

Conclusion

64

Médiagraphie

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Introduction

Ce mémoire porte avant tout une réflexion sur deux villes dans lesquelles j'ai vécu et dont j'ai essayé de comprendre les mécanismes de développement : Hambourg et Nantes.

Les deux villes rayonnent aujourd'hui à l'échelle de leur pays, à savoir l'Allemagne et la France, et voire même à l'échelle européenne et mondiale. Ce sont deux villes que l'on compare facilement et pour cause, elles possèdent un territoire et une histoire similaire. Toutes deux situées à l'entrée d'un estuaire, elles sont longtemps marquées par une forte activité portuaire. Mais celle-ci est amenée à vivre un tournant dans les années 1980 : alors que le port d'Hambourg se déplace au sud de la ville, le port de Nantes ferme ses portes. Les deux ports laissent derrière eux d'anciennes zones portuaires qui posent encore question aujourd'hui. Parmi eux, les quartiers de St.Pauli à Hambourg et de la Prairie au Duc à Nantes.

Ces deux quartiers sont en proie au changement. Ils détiennent un fort potentiel foncier et cette caractéristique les place au cœur des débats sur le renouvellement urbain. Comment les fabriquer de nouveau ? Telle est la question à laquelle s'efforcent de répondre les pouvoirs publics, les experts et les habitants qui y projettent de nouvelles formes.

Au regard des luttes urbaines des années 1960-1970, l'urbanisme participatif est au cœur des expériences. Frappée d'une crise de légitimité, la classe politique réintègre la participation au débat. Mais qu'ils opèrent avec ou sans l'aval des politiques, les groupes, les collectifs ou les coopératives n'attendent pas pour participer à la fabrication de leur environnement. Quelles sont les formes de l'urbanisme participatif ? À savoir, quels sont les process de projet ? Qui en sont les acteurs ? Quels résultats produisent-elles ? Ces formes diffèrent-elles suivant si elles interviennent ou non à l'intérieur d'un cadre institutionnel ? Si oui, pour quelles raisons ?

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Autant de questions auxquelles j'ai voulu répondre. Pour ce faire, j'ai enquêté sur deux projets d'urbanisme participatifs à Hambourg et à Nantes. Mon travail de mémoire découle de cette enquête.

La première partie de ce mémoire s'attache à définir l'urbanisme participatif. Afin de pouvoir identifier clairement cette notion, j'en construis dans un premier temps la généalogie avant de m'intéresser au domaine auquel elle est extrêmement liée, et ce de manière de plus en plus soutenue, l'action publique. Enfin, je dresse le portrait de son champ de recherche qui semble aujourd'hui poser de nouveaux enjeux.

Les parties suivantes s'attachent à décrire le procès de deux projets urbains d'abord à Hambourg dans le quartier de St.Pauli puis à Nantes dans le quartier de La Prairie au Duc. Pour ce faire, je me suis particulièrement intéressée aux deux contextes dans lesquels se développent les projets avant de m'intéresser à la démarche et aux acteurs du projet même de Park Fiction à Hambourg et de Îlink à Nantes.

Mon travail a pris appui sur différents types de supports dont de nombreux ouvrages, brochures publicitaires et les films documentaires « Empire St.Pauli » de Irene Bude et Olaf Sobczak et « Park Fiction » de Margit Czenki. Je suis également allée à la rencontre des acteurs de la ville eux-mêmes qui m'ont chacun accordé un entretien. À Hambourg, j'ai recueilli le témoignage de Sébastian, membre de l'office de tourisme de St.Pauli. À Nantes, j'ai recueilli celui de Antoine Houël, coordinateur de l'association îlink, de Pascal Riffaud, architecte chargé du projet îlink dans l'agence Block architectes et de Émilie Jeanniot, chargée de mission à la Samoa, en charge du dossier îlink.

Ce travail de terrain donne lieu à une comparaison entre deux formes de projet. Celle-ci me permet de saisir, du moins en partie, quels sont les mécanismes des expériences d'urbanisme participatifs aujourd'hui à savoir quelles sont leurs formes ? Quels acteurs y interviennent ? Quels résultats produisent-elles ?

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Dessin d'un étudiant français, 1968.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

La Participation, au coeur des débats

Participer provient du latin participare qui signifie « prendre part à ». Il est composé de la racine pars, partis (« partie ») et du verbe capere, captus (« prendre », « capter », « saisir »)[1].

Dans le champ de l'architecture ou celui de l'urbanisme, une action participative correspond à une action où l'habitant entre en considérant dans le procès de construction. C'est une démarche de fabrication ou d'aménagement d'espaces habités donnant lieu à un partage. Mais quelle est réellement la mesure de ce partage ? Quel est le réel niveau d'implication de l'habitant ?

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1. *Selon la définition de l'encyclopédie collective Wikipédia.*

Urbanisme participatif - Historique de la notion

Naissance du champ de l'urbanisme

Le terme urbanisme est employé pour la première fois en France en 1910 par Pierre Clerget dans le Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie. L'expression permet de nommer des pratiques diverses qui visent à maîtriser la croissance des villes des pays industrialisés apparues au cours du XIXe siècle. Ainsi comme l'explique Viviane Claude[2] l'urbanisme ne correspond pas à un champ unifié, mais plutôt, à des *"mondes des professionnels de l'urbain"* qui se sont plus ou moins institutionnalisés à partir du début du XXe siècle. Pour Jodelle Zetlaoui-Léger, ces premières réflexions et expériences "sont l'expression de modalités dominantes d'exercice du pouvoir, politique, économique et technique, fondées sur des postures scientistes et autoritaires[3]". En effet en France, la planification territoriale et urbaine naît pendant la première révolution industrielle dans un contexte marqué par deux phénomènes : la montée d'une économie de type capitaliste et la constitution d'un État-nation républicain s'appuyant sur la création et le déploiement de services publics. Les premiers pas de l'urbanisme sont marqués par la philosophie des lumières, de la rationalité, du progrès. La réforme urbaine est conduite au nom d'un intérêt général énoncé par la science et garanti par la puissance publique. L'aménagement urbain est placé sous la responsabilité des ingénieurs, corps émergeant agissant au nom des politiques, et des architectes qui se positionnent comme les garants de la dimension esthétique de l'espace bâti. S'établit alors un système productif où sont sous-tendues des valeurs urbaines et des représentations de la ville rarement explicitées, qu'elles soient formelles ou sociales, et à travers lequel seule la procédure d'expropriation, outil majeur de l'urbanisme, permet à l'habitant concerné de s'exprimer sur un mode consultatif.

Naissance de la notion de participation

La notion de participation apparaît pour la première fois dans un texte précurseur de Sherry Arnstein *"A ladder of citizen participation"* (Une échelle de la participation citoyenne) paru en 1969 dans la revue américaine des professionnels du Planning. Dans ce court article, Sherry Arnstein conceptualise une "échelle de la participation" à partir de l'analyse de programmes fédéraux impliquant des dispositifs participatifs en matière de

2. CLAUDE Viviane, "Histoire des mondes des professionnels de l'urbain. Quelques effets structurants", La fabrication de la ville. Métiers et organisations, éditions Parenthèses, 2009, p.63-72.
3. ZETLAOUI-LÉGER Jodelle, « Urbanisme participatif », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013 http://www.dicopart.fr/en/dico/urbanisme-participatif.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

rénovation urbaine, de lutte contre la pauvreté et de cités modèles. Pour l'auteure, cette grille de lecture permet de mesurer le degré de participation des citoyens dans des affaires publiques, et de suivre leur degré d'implication dans le projet. En proposant une typologie basée sur le pouvoir octroyé aux citoyens, Sherry Arnstein a ainsi déploré la faible portée des dispositifs participatifs utilisés dans les années 1960 qui se résumaient à des rituels symboliques (sondages d'opinion, assemblées de quartier, audiences publiques...). Elle en appelait à des formes de participation plus axées sur le partenariat, la délégation de pouvoir et le contrôle par les citoyens.

Cet essai inaugure un geste de recherche qui, selon Loïc Blondiaux et

Niveaux	Qualification	Définition
Niveau 8	Contrôle des citoyens	Délégation totale dans la prise de décision et de l'action
Niveau 7	Délégation de pouvoirs	Délégation partielle des pouvoirs
Niveau 6	Partenariat	Le public peut commencer à négocier avec les décideurs, incluant un accord sur les rôles, les responsabilités et les niveaux de contrôle
Niveau 5	Implication	Les opinions du public ont quelques influences mais ce sont encore les détenteurs du pouvoir qui prennent les décisions
Niveau 4	Consultation	Le public a la parole mais n'a aucun pouvoir dans la prise en compte de leur point de vue
Niveau 3	Information	Le public est informé sur ce qui va se produire, sur ce qui est entrain de se produire et sur ce qui s'est déjà produit
Niveau 2	Education	Ces niveaux supposent un public passif à qui on fournit des informations pouvant être partiales et partielles
Niveau 1	Manipulation	

L'échelle de la participation de Sherry Arnstein

Les premiers niveaux correspondent à la manipulation et décrivent le niveau de «non participation», que certains confondent avec la vraie participation. Les niveaux 3 et 4 permettent à ceux qui n'ont pas le pouvoir d'avoir accès à l'information et de se faire entendre. Mais leurs avis ne seront pris en compte par ceux qui ont le pouvoir. Le niveau 5 permet aux citoyens de donner leur avis, mais le droit de décider reste entre les mains de ceux qui ont le pouvoir. Les 3 derniers niveaux correspondant au pouvoir des citoyens. Ils indiquent des degrés d'influence croissante sur la prise de décision. Les citoyens peuvent nouer des partenariats qui leur permettent de négocier et d'engager des échanges avec les détenteurs du pouvoir.

Jean-Michel Fourniau "ne cessera de se répéter dans la littérature ultérieure au point d'en devenir un réflexe : tenter d'évaluer l'impact réel des dispositifs de participation à la décision, en proposant de les classer sur une échelle en fonction de leur degré plus ou moins fort d'effectivité et de conformité à un idéal de participation véritable des citoyens, posé une fois pour toutes comme désirable.[4]"

4. BLONDIAUX Loïc et FOURNIAU Jean-Michel, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ?. », Participations 1/2011 (N° 1) , p. 8-35.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Facteurs d'entrée de la participation dans le champ de l'urbanisme

Les dimensions sociales et économiques des phénomènes d'urbanisation préoccupent dès la fin du XIXe siècle un petit nombre de pionniers de l'urbanisme et les conduisent à plaider pour une plus grande prise en considération des populations. L'une des figures les plus marquantes de ce mouvement est le biologiste et presbytérien écossais, Patrick Geddes. Ce dernier est connu pour avoir proposé des méthodes d'investigation pluridisciplinaires et rigoureuses visant à saisir le développement des villes dans sa globalité et sa continuité. Judith Le Maire[5] l'identifie également comme le père d'une conception participative de l'urbanisme. Geddes ne plaide pas pour une disparition des politiques et des spécialistes, mais pour des dispositifs de «coopération» dans lesquels les citoyens pourraient exercer une action sur la ville en mettant en oeuvre leurs connaissances. Il remet ainsi en question la figure de l'architecte-urbaniste démiurge et de façon générale, l'approche hiérarchique du rapport à la construction du savoir et de l'action. Geddes est influencé par deux de ses amis intellectuels du mouvement anarchiste : Peter Propoktin et Élisée Reclus. Ces derniers encouragent une démarche de planification urbaine *"from the bottom up[6]"* et où la figure de l'architecte pourrait disparaître complètement.

Si Geddes participe à une certaine conception de la participation en urbanisme, il faudra attendre la deuxième partie du XXème siècle pour que la notion d'urbanisme participatif commence réellement à être théorisée. Selon Marie-Hélène Baqué et Mario Gauthier, la notion de participation intègre progressivement le champ de l'urbanisme dans les années 1960 jusqu'à aujourd'hui[7]. Les deux auteurs distinguent six facteurs d'entrée de la notion de participation dans le champ de l'urbanisme que je tenterai de présenter dans les parties suivantes.

1/ La montée en puissance des mouvements urbains

À partir de la fin des années 1950, la logique de production dans laquelle s'allient l'État, les ingénieurs et les architectes, tend à nier les spécificités locales, l'histoire des lieux et les différentes formes d'appropriation de l'espace selon les groupes sociaux et les individus. Elle commence à ce titre à être dénoncée par une sociologie urbaine critique qui se structure notamment autour d'Henri Lefebvre dont je parlerai des théories en seconde partie de ce mémoire. Des mouvements contestataires d'habitants font leur apparition à la fin des années 1960 en France et à travers le monde. Les "luttes urbaines", comme les qualifient les sociologues marxistes[8], se développent sous différentes formes et portent également des critiques de nature différentes. On observe ainsi des critiques sociales, des critiques artistiques et des critiques politiques.

De ces mouvements naissent une série d'expériences novatrices comme celles des ateliers publics en France ou en Italie, qui mobilisent habitants

6 "de bas en haut"
7 BACQUE Marie-Hélène et GAUTHIER Mario, « Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein», Participations 1/2011 (N° 1) , p. 36-66.
8 Castells Manuel, « Luttes urbaines et pouvoir politique », Maspero, 1972.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

et professionnels pour l'élaboration de contre-projets.

2/ Le développement d'une approche réflexive des professionnels de la planification

Les mouvements urbains de cette période mobilisent aussi des professionnels. D'après Marie-Hélène Baqué et Mario Gauthier, plusieurs travaux montrent que les professionnels commencent à reconsidérer eux-mêmes leurs pratiques vis-à-vis des citoyens en reconnaissant les limites du modèle de la planification rationnelle globale. L'expérience la plus poussée à ce sujet est l'*advocacy planning*.

Cette démarche propose une vision politique de la planification en rupture avec le modèle de la planification rationnelle globale considérée comme trop technique et bureaucratique. Dans ce modèle proposé par Paul Davidoff aux États-Unis en 1965[9], un "avocat", ou, disons plutôt un "planificateur" reconnu comme expert, donne aux citoyens ordinaires des conseils en matière de planification, les assiste et les représente auprès des instances officielles. Ce faisant, il s'agit d'accroître la capacité des citoyens à jouer un rôle actif dans les démocraties modernes en préparant des plans communautaires alternatifs à ceux des autorités publiques. Ce modèle de planification interroge le rôle de l'urbaniste : pour qui travaille-t-il ? Pour son employeur, la ville ou la collectivité locale, ou pour la "communauté" et l'intérêt général ? Cette démarche a été appliquée avec un certain succès aux États-Unis et dans une moindre mesure en Grande-Bretagne, mais elle est restée peu diffusée en France.

3/ La critique post-moderne de la planification

Au cours des années d'après-guerre (1950-1960), les pratiques planificatrices se structurent autour d'un modèle de planification rationnelle. En France, cette période est marquée par un interventionnisme et un centralisme étatique[10] qui produit de grandes opérations d'aménagement comme celles des grands ensembles. Au même moment, un procès identique se produit en Amérique du Nord avec le développement des *suburbs* dans les centres-villes.

La critique postmoderne des théories de la planification souligne une série d'enjeux qui ont contribué à reconsidérer l'exercice même de la planification moderne. Cette critique contredit principalement l'idée que défend le courant moderniste selon laquelle la science suffirait à guider l'action publique dans le procès de planification. D'après Marie-Hélène Baqué et Mario Gauthier, la critique postmoderne de la planification est essentiellement anglo-saxonne. Comme nous l'avons vu, ces idées sont aussi diffusées en France mais seulement au sein des sciences sociales, elles ne sont pas spécifiquement travaillées dans le champ des études urbaines.

4/ Les travaux d'histoire des sciences et l'analyse des savoirs urbains

Divers travaux d'histoire des sciences montrent que les savoirs se construisent en fonction de leur époque et de contextes spécifiques.

9 DAVIDOFF Paul, « Advocacy and Pluralism in Planning », American Institute of Planning Journal, 31, 1965, p.331-338.
10 BACQUE Marie-Hélène et GAUTHIER Mario, « Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein», Participations 1/2011 (N° 1) , p. 36-66.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Par conséquent, les savoirs mobilisés depuis un siècles ne sont pas des savoirs identiques et ceux-ci engagent des constructions et des valeurs différentes. Aujourd'hui, les connaissances sociales reposent sur des approches interactionnistes[11] et renvoient à une représentation multiculturelle de la société et de la ville. Ces connaissances donnent lieu à des discussions sur les différents savoirs urbains comme les "savoirs d'usage" et les "savoirs diffus" et participent ainsi à la construction du champ de l'urbanisme.

5/ Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine

Depuis deux décennies, les échelles de projets se multiplient, tout comme les acteurs et les formes de partenariat privé/public. Cette observation pousse Patrick Le Galès[12] à souligner une transformation des modalités de gestion des territoires à travers laquelle l'Etat reste un acteur important, mais "banalisé" car "il est devenu un acteur parmi d'autres, ou plutôt différents segments de l'Etat sont devenus des acteurs parmi d'autres dans les processus d'élaboration et de mise en place des politiques." Il analyse cette transformation comme le passage du gouvernement des villes à la "gouvernance urbaine".

Ce nouveau système de "gouvernance urbaine" contribue à transformer en profondeur les conditions d'exercice des urbanistes. Ceux-ci sont amenés à travailler dans des contextes institutionnels de plus en plus fragmentés, pour des publics diversifiés. Les questions de négociation et de participation deviennent ainsi déterminantes dans un contexte où les processus de décision deviennent à la fois plus ouverts et plus opaques. Ces évolutions impliquent, pour les professionnels du champ de l'urbanisme, de développer de nouvelles fonctions et compétences professionnelles en matière de facilitation, de négociation, de médiation et de travail en réseau.

6/ Développement urbain durable, nouvel urbanisme et croissance intelligente

La question de la durabilité des villes et des métropoles est de plus en plus associée à l'intervention urbaine. Or le développement durable, en ce qu'il met en jeu une vision globale des problèmes se posant à un niveau local, renouvellerait les enjeux associés à la participation citoyenne et les dispositifs de projets. En effet, en engageant les individus les uns envers les autres et en articulant le cours et le long terme, l'objectif de durabilité favoriserait l'adoption de démarches de partage voire de transfert de responsabilité dans la fabrication et la gestion des espaces urbains. L'enjeu ne serait donc plus la rationalisation de l'espace urbain, mais un développement qui cherche à intégrer les impératifs sociaux, économiques et environnementaux sur le long terme.

Les projets d'écoquartiers se sont trouvés au cœur de cette problématique en mettant en exergue les limites des approches technocentrées du développement durable et le rôle crucial de l'engagement des habitants dans l'évolution des modes de vie urbains.

11 L'interactionnisme est un courant de pensée né aux États-Unis, de la confrontation entre différents courants issus de la psychologie, l'anthropologie, la sociologie ou des sciences de l'information et de la communication | Définition Wikipédia.
12 Le Galès Patrick, « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », Revue française de science politique, 1995 | p.59.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

L'urbanisme participatif et le cadre institutionnel

Acteur à l'initiative des formes l'urbanisme participatif

Une approche d'urbanisme participatif peut être qualifiée d'approche *bottom-up* ou d'approche *top-down*.

Les approches ascendante (dite bottom-up) et descendante (dite top-down) réfèrent à deux stratégies de traitement d'informations ou d'organisation de connaissances18. Elles sont utilisées dans divers domaines, y compris en informatique, en science et en gestion. Par extension, elles peuvent désigner le mode d'animation ou de pilotage d'une démarche. Il peut s'agir d'un pilotage participatif (ascendant) où le fil directeur de l'animation démarre des perceptions et initiatives de l'échelon le plus « bas » (au sens hiérarchique) ou le plus « terrain » (au sens opérationnel) pour être répercuté, décliné et pris en compte par les échelons supérieurs. Il peut également s'agir d'un pilotage directif (descendant) où au contraire, le fil directeur de l'animation est actionné par la hiérarchie. Les échelons « subordonnés » ayant pour fonction de mettre en forme, d'exécuter, de déduire, d'améliorer les consignes prescrites.

Ainsi, la littérature sur la démocratie participative distingue les dispositifs top-down, mis en place par les pouvoirs publics, et les dynamiques bottom-up, qui relèvent de la société civile.

Évolution du cadre réglementaire

Selon Alice Mazeaud, la mise en procédure croissante de la participation, sous forme de dispositifs institués plus ou moins standardisés, mais le plus souvent organisés et contrôlés par une autorité politique ou administrative, constitue en effet le fait social le plus marquant de ces quatre dernières décennies.

Depuis le milieu des années 1970, un cadre réglementaire vise à encadrer la participation :

- En 1976, décret réformant l'enquête d'utilité publique , insistant sur une meilleure information , particulièrement sur le thème de l'environnement (études d'impact).
- En 1991, la LOV (loi d'orientation pour la ville) prévoyait l'obligation d'impliquer les habitants des quartiers concernés.
- En 2000, la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) prévoit la consultation des habitants avant la refonte des plans d'urbanisme (SCOT, PLU …), mais de manière plus floue que la LOV.
- En 2002, la loi de démocratie de proximité précise le cadre incitant les villes dépassant 80000 habitants à consulter des conseils de quartier.
- l'ANRU développe cette démarche participative, mais timidement, en se concentrant sur une gestion urbaine de proximité.
-Les Chartes de participation citoyenne traitent surtout la vie locale,

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

pour un éco-quartier par exemple, mais le développement durable primera la dimension environnement, laissant les élus perplexes lorsque des habitants revendiqueront de nouvelles conceptions de l'habitat…

Cet historique souligne une dissociation persistante entre dialogue avec l'habitant et processus de projet.

Les différents dispositifs participatifs

La démarche participative nécessite la mise en place de dispositifs participatifs. Dans le domaine des politiques publiques, les acteurs utilisent le terme de dispositif pour désigner *"un ensemble d'actions publiques tournées vers un objectif commun"*[14]. On trouve ainsi dans ce champ de multiples dispositifs qui viennent s'ajouter les uns aux autres : dispositifs d'insertion, d'hébergement d'urgence, d'alerte, de sécurité, etc. Ils sont aujourd'hui de plus en plus nombreux appliqués au champ de la participation. Ils valorisent ainsi certaines notions et visent à intégrer une pluralité d'acteurs pour mettre la décision en débat. Leur développement semble répondre à la demande d'un nombre croissant d'acteurs d'un modèle politique plus participatif et délibératif ce que Loïc Blondiaux et Yves Sintomer appellent *« l'impératif délibératif* [15]».

On distingue plusieurs types de dispositifs participatifs. Ils révèlent les différents niveaux d'implication des habitants.

L'Information

L'information représente l'accès par les populations concernées à des données sur un projet d'aménagement ou un établissement à risques par exemple. Elle provient, le plus souvent, du décideur vers le citoyen, mais peut fonctionner aussi dans l'autre sens. La qualité de l'information, donnée ou obtenue, conditionne la mobilisation. Elle fournit également une matière décisive au débat public et permet de susciter une éventuelle contre-expertise. Elle est un prérequis à la concertation.

La Consultation & la Concertation

La consultation et la concertation sont deux termes que le débat public peine à différencier. De la même manière que pour la consultation, la concertation est une démarche mise en place par une institution où l'autorité administrative garde le monopole de la décision. Dans le cadre de cette démarche, les habitants ne peuvent qu'influencer la décision en étant invités à exprimer un avis souvent de manière très ponctuelle. Pour Laurent Mermet[16], la concertation ne diffère de la consultation que par le fait qu'elle *«va plus loin qu'une simple consultation en cela qu'elle tente d'adapter les décisions aux besoins des acteurs en ajustant les intérêts de chacun».* Pour certains auteurs, c'est avant tout l'existence ou non d'une construction collective qui permettrait d'établir une distinction claire entre consultation et concertation. La traduction du langage des uns et des autres pour aller vers un langage commun et une construction

14 Selon la définition de Philippe Zittoun sur le site Dicopart | http://www.dicopart.fr/
15 BLONDIAUX Loïc et SINTOMER Yves, « L'impératif délibératif », Politix n°57, volume 15, 2002 | p. 17-35.
16MERMET Laurent, « Place et conduite de la négociation dans les processus de décision complexes : l'exemple des conflits d'environnement », in FAUREG-O., MERMET L., et al. (dir.), La Négociation, situations et problématiques, Nathan, 1998 | p. 139-172.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

collective apparaissant comme l'un des objectifs de la concertation.

En démocratie participative, on distingue plusieurs types de concertation[17] : la concertation de communication, la concertation légale, la concertation structurelle, la concertation d'engagement, la concertation de construction, la concertation d'attente.

La Co-production

Les habitants peuvent également être associés à la fabrication du projet, alors issu d'une co-production

La Co-décision

Les habitants sont associés aux choix ; sachant que la participation culmine avec la démocratie directe, les habitants agissent alors selon le principe de l'autogestion, type auto construction.

La production de nouveaux savoirs

D'une façon générale, les plus-values constituées par l'institutionnalisation de la participation des citoyens sont désignées sous la forme des savoirs citoyens. Egalement à la façon dont ces savoirs bousculent les lignes de partage entre "l'expert" et le "profane".

Dans son article " Du savoir d'usage au métier de citoyen" daté de 2008, Yves Sintomer propose une première typologie des savoirs citoyens en démocratie participative. Il distingue alors trois types de savoirs qu'il appelle : "la raison ordinaire", "l'expertise citoyenne" et "le savoir politique".

- *Le savoir de la raison ordinaire* est le premier des savoirs identifiés par l'auteur. Il renvoie lui-même à deux variantes de la raison ordinaire c'est-à-dire au "bon sens", ou la faculté ordinaire de jugement de tous les hommes, et au "savoir d'usage", ou la connaissance de l'environnement quotidien et immédiat résultant de l'expérience vécue de l'usager.

- *Le savoir de l'expertise* citoyenne, le second type de savoir citoyen. Il se décline quant à lui sous trois formes distinctes : "Le savoir professionnel diffus" mobilisé pendant les dispositifs participatifs par des citoyens possédant un savoir technique acquis pendant leur vie professionnelle ; "l'expertise par délégation" qui désigne la connaissance technique ou professionnelle résultant de la délégation par les pouvoirs publics de certaines tâches à des groupes de la société civile ; enfin, "la contre-expertise" résultant d'une étude réalisée par un expert extérieur.

- *Le savoir politique* est le troisième et dernier type de savoir citoyen théorisé par Yves Sintomer. Il renvoie à l'émancipation progressive des citoyens vis-à-vis des élus et des experts.

Selon Yves Sintomer, ces différents types de savoir citoyen sont mobilisés lors du déroulement des divers dispositifs participatifs et reposent sur des dynamiques variées quant à la justification de la participation citoyenne au processus de prise de décision[17].

Cette première typologie des savoirs construite par Yves Sintomer est reprise par Héloïse Nez dans son étude « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris. ».

17 Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris. », Sociologie 4/2011 (Vol. 2), p. 387-404

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Dans cette étude, Héloïse Nez souligne que l'une des caractéristiques des dispositifs participatifs est de faire appel à la participation des citoyens à titre individuel et /ou collective via des associations par exemple. Ainsi, la chercheuse construit un second modèle des savoirs citoyens comprenant six typologies différentes :

- le savoir d'usage individuel (et le sens commun)
- le savoir d'usage collectif
- le savoir professionnel diffus
- l'expertise technique collective
- les savoirs militants individuels
- les savoirs militants collectifs

Ces savoirs sont portés par différents types d'habitants qui participent à la formation de ces savoirs. Certains types de savoirs ne sont pas exprimés, car ils ne sont pas, tout simplement, représentés.

Les savoirs peuvent être sollicités par les politiques publiques, revendiqués par les habitants eux-mêmes ou déniés. Les politiques urbaines cherchent le plus souvent à mobiliser les savoirs d'usage et non le sens commun qui est lui, très peu voire pas du tout sollicité.

Les savoirs militants sont surtout ceux que mobilisent des individus ou des collectifs pour faire valoir leurs intérêts qui correspondent souvent à ceux des classes moyennes.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Quel avenir pour l'urbanisme participatif ?

Débats autour de l'urbanisme participatif

Comme nous l'avons vu précédemment, l'urbanisme participatif fait l'objet de recherches en études urbaines et en science politique dès la fin des années 1960. Jusqu'à aujourd'hui, on peut distinguer trois grandes périodes temporelles dans l'histoire de cette recherche. La première grande période correspond aux années 1960-1970 qui apparaît comme le démarrage des recherches sur la participation en études urbaines ou sciences politiques. Les années 1980 correspondent à la seconde période et sont qualifieés de "grande éclipse" car très peu de travaux sont consacrés au sujet. Enfin, les années 1990-2000 cristallisation des recherches - explications : manque de financement par les pouvoirs publics - moins de juridiction . Alors que la population urbaine est de plus en plus nombreuse, on assiste à un intérêt croissant sur les formes de la vie urbaine, l'organisation et la gestion des territoires. Ceci provoque aujourd'hui un nouvel engouement de recherche sur le sujet.

Les principaux acteurs de la recherche & leurs outils

GIS « Participation du public, décision, démocratie participative »

Le phénomène émergeant de la participation du public à diverses échelles territoriales aux processus décisionnels ouvre un large champ d'investigation aux sciences humaines et sociales. Afin de structurer ce nouveau champ de la démocratie participative, divers chercheurs se réunissent et crééent le GIS « Participation du public, décision, démocratie participative » est un Groupement d'Intérêt Scientifique. Ce groupement d'aujourd'hui environ 150 chercheurs produit une recherche active depuis 2009.

Les travaux du GIS s'étendent à l'ensemble des champs où se rencontrent des mouvements collectifs et des processus d'institutionnalisation visant l'inclusion des citoyens dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'action et de la décision publiques : démocratie sociale, démocratie sanitaire, démocratie technique et ouverture de l'expertise à la société, démocratie locale et gestion de proximité, utilité publique et concertations conduites à diverses échelles territoriales dans de multiples domaines (services publics, risques, alimentation, école, politiques sociales, santé environnementale, etc.). Les axes de recherche s'orientent vers les différentes conceptions de la participation du public et de la démocratie participative, les dynamiques de la démocratie participative et les dynamiques de la démocratie participative.

Le site internet participation-et-democratie.fr

Le site internet paticipation-et-democratie.fr est le site du GIS « Participation du public, décision, démocratie participative ». On y trouve diverses informations concernant la présentation, l'organisation et les objectifs du GIS PPDDP. Des informations au sujet des différents

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ateliers et colloques que le GIS organise sont également disponibles au grand public depuis ce site. Ainsi, il est très simple d'accéder aux renseignements pratiques concernant les différents séminaires et aux programmes et résumés des colloques du groupement scientifique.

Des liens sont également activés vers les pages internet de Dicopart et de la revue Participations dont la présentation s'ensuit.

Le dictionnaire en ligne Dicopart

"Il n'existe pas à l'heure actuelle de travail ni de recherche entièrement consacré à l'analyse des mots de la participation et de leurs usages. Si la rhétorique participative est un sujet très traité, surtout dans les travaux dédiés aux nouvelles formes de participation et de la démocratie, la question des mots dont se nourrissent les acteurs et les théoriciens de la participation reste négligée. À lui seul, ce constat suffirait à reconnaître l'utilité d'un dictionnaire de la participation."

Citation de la page de présentation du dictionnaire Dicopart.fr

Pour "recenser" les mots à travers lesquels on définit, on pratique et l'on théorise la participation et ainsi pallier au manque de travaux concernant le vocabulaire de ce champ de recherche, le GIS décide de mettre en place ce qu'il appelle un "dictionnaire de la participation", le site Dicopart.fr.

Le dictionnaire est entièrement en ligne sur le site du GIS D&P et accessible à tous. Le choix d'un dictionnaire en ligne, plutôt qu'en version papier, est justifié par la méthode de construction qu'il permet. Ainsi, chacun est libre de commenter une notice selon des règles précises renseignées par le site. Le dictionnaire est participatif. Néanmoins, le but reste de construire un dictionnaire scientifique.

L'un des buts premiers de cet outil est de proposer une analyse de la participation par une entrée inédite : celle des mots qui définissent ce champ d'étude. Ainsi, une accessibilité au débat et à sa pratique se crée.

Les mots qui fondent la participation relèvent de langues et langages très diversifiés. En conséquence, le GIS ne choisit pas une organisation de son dictionnaire via un «ordre alphabétique» mais une organisation formelle par familles, par axes et par transversales. Chaque expression est accompagnée de sa notice explicative signée par un auteur-chercheur et par un diagramme permettant de resituer l'expression

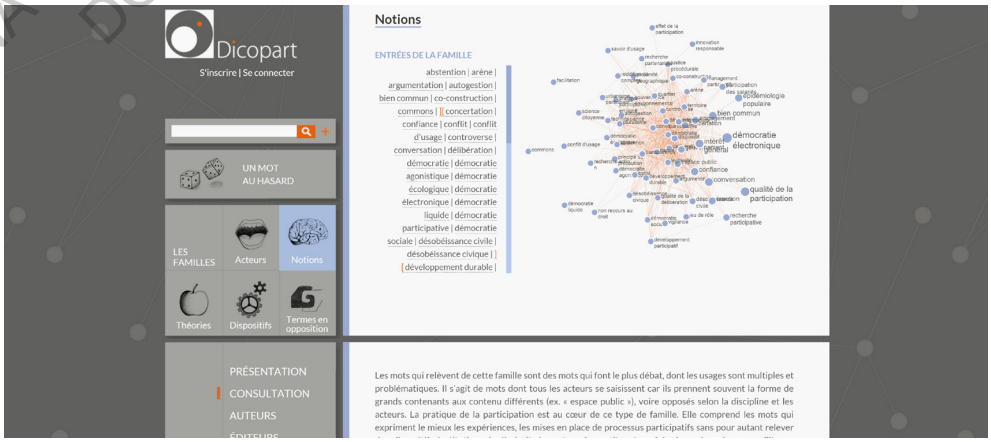

Visuel de la page d'accueil de la rubrique "Notions" du dictionnaire Dicopart.fr

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

vis-à-vis des autres existantes dans le champ de la participation.

La revue Participations

Participations est une revue francophone dont le premier numéro paraît en 2011. La revue est largement soutenue par le GIS « Participation du public, décision, démocratie participative » que j'ai présentée précédemment et représente l'un de ses outils principaux. Elle est dirigée par Loïc Blondiaux, professeur de sciences politiques à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne et chercheur au Centre Européen de Sociologie et de Sciences Politiques (CESSP).
La revue se veut interdisciplinaire et a pour ambition de mobiliser les regards et les apports des différentes disciplines concernées (sociologie, science politique, philosophie, histoire, urbanisme, géographie, psychologie sociale, sciences de l'information et de la communication, économie, etc.) sur cet objet commun qu'est la participation du public aux choix collectifs dans les démocraties contemporaines et ce sans exclusive théorique ou méthodologique.
Participations est une revue qui se dit ouverte. Elle reçoit en effet les contributions théoriques et empiriques touchant à la démocratie participative, aux conditions de la délibération, aux transformations des formes et des pratiques de citoyenneté, à la structuration de l'espace public, à la gouvernance urbaine, à l'engagement du public dans les processus décisionnels, à la démocratie sociale, technique ou médicale, aux controverses sociotechniques ou à l'évaluation des outils et dispositifs participatifs.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Première et quatrième de couverture du premier numéro de la revue Participations parue en 2011 et dont le titre de numéro est "Démocratie et participation : un état des savoirs"

Park Fiction, jour d'inauguration een. Photo organisation de Park Fiction.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Cas d'étude 1/

Park Fiction

Sur Pinnasberg à Hambourg et en plein cœur du quartier rouge du port surgit un parc : le "Park fiction – Gezi Park". Situé près de l'église et du marché de poisson de St.Pauli entre les rues de St.Pauli et de Hafenstraße, le parc s'étend sur le toit d'un gymnase.

Sa première caractéristique est sans doute la vue qu'il offre, une vue imprenable sur le port, peut-être le plus beau point de vue de la ville sur la ville. On peut ensuite décrire son dessin singulier et ludique composé de quatre formes géométriques principales couvertes de pelouse. Sur le terrain en forme de cercle sont plantés des palmiers d'acier et le terrain du trapèze dessine des vagues. Il devient alors facile d'imaginer être assis sur une île tropicale ou sur un tapis volant. Park Fiction semble être un endroit où beaucoup de populations se côtoient. Les jeunes, les vieux, les moins vieux viennent se retrouver pour boire une astra (bière locale) selon la tradition allemande. Si c'est un endroit où il est bon de se retrouver entre amis, c'est également ici que la ville se rencontre pour manifester.

Drôle d'atmosphère à Park Fiction et pour cause : il est le résultat d'un projet participatif à l'initiative même des habitants.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Contexte : St.Pauli, un quartier à multiples facettes

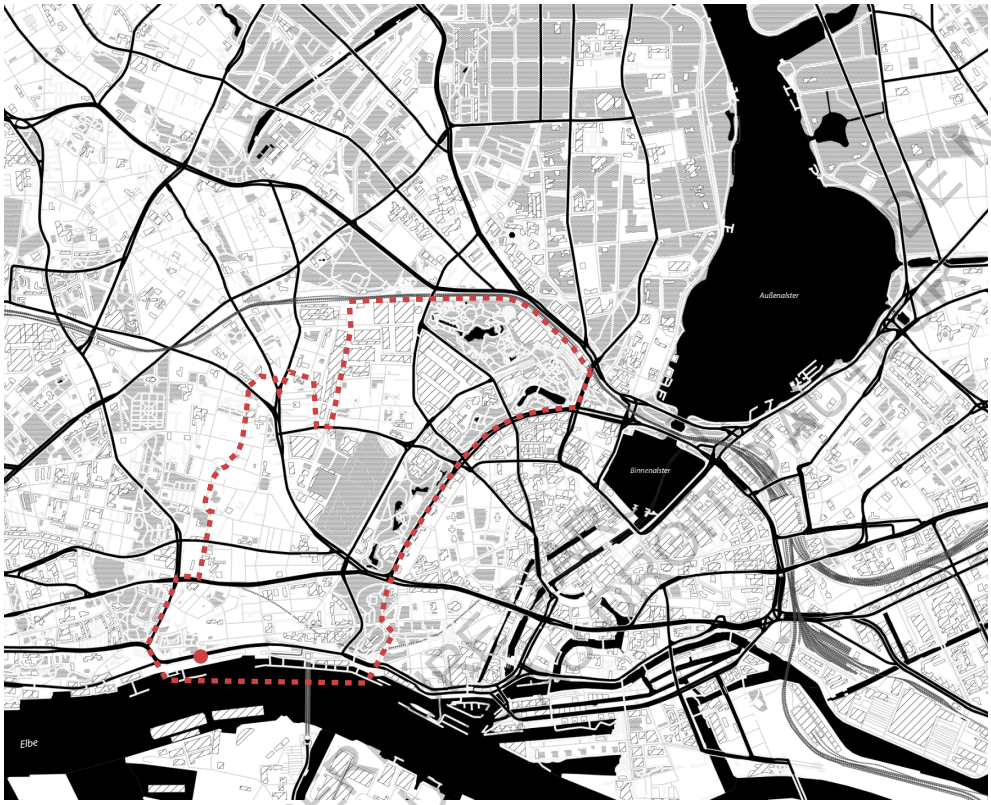

Carte du centre de Hambourg et les limites administratives de St.Pauli en rouge. Le positionnement de Park Fiction est indiqué par le point.

Sankt Pauli ou St.Pauli est un quartier du centre-ville de Hambourg. Il occupe aujourd'hui une surface de 2,6 km² et compte 22 500 habitants[1]. Situé le long de l'Elbe entre les quartiers de Neustadt et Altona, il abrite la partie nord du port de la ville. Le quartier fut fondé au début du 17ème siècle, sous le nom "Hamburger Berg". Les asociaux ainsi que les corps de métiers bruyants et pollueurs s'y implantèrent. Mais un autre métier s'y installa également : les producteurs de cordes et cordages ("Reep"). Dès la fin du 17ème siècle, les cabarets commencèrent à coloniser l'endroit. C'est en 1899 que ce quartier fut rattaché à la ville de Hambourg. Quelques décennies plus tard, des baraques de bois ("Buden") sur la Spielbudenplatz furent remplacées par des édifices solides dans lesquelles s'installaient théâtres, music-halls et buvettes. Les "opérettes d'Hambourg" ("Hamburger Singspiele"), mais aussi des opéras de Richard Wagner furent jouées.

1 Chiffre du 31 décembre 2014 selon l'institut de statistiques de Hambourg et de Schleswig-Holstein.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Un quartier chaud

Longue de 930 mètres, la Reeperbahn constitue l'une des avenues principales du quartier St.Pauli et en est de loin la plus célèbre. Non pas parce que les Beatles ont commencé leur carrière là-bas et non plus parce que l'un des premiers cinémas d'Allemagne s'y trouvait autrefois, mais parce que la Reeperbahn est le coeur du quartier rouge. Si l'on demandait aux Allemands quels mots ils associent à la Reeperbahn, beaucoup d'entre eux répondraient : sex-shops et maisons closes. Ce n'est pas pour rien que l'avenue a obtenu le surnom "die sündige Meile", l'avenue des pêchés. A côté des vendeurs de kebabs et des restaurants asiatiques, l'avenue accueille en effet de nombreux sex-shops, bars, cabarets et clubs. La Herbertstraße, rue parallèle, est même une rue strictement réservée aux hommes fermée par des barrières de bois où travaillent encore quelques prostituées. L'alcool, la musique et le sexe sont devenus les emblèmes de la vie nocturne du quartier. Tout comme sans doute la criminalité. En 2013, 20 524 infractions, dont de nombreuses agressions, sont recensées par le poste de police local de Davidwache[2].

Un quartier touristique

Le "Kiez" (expression locale pour le quartier autour de la Reeperbahn) attire aujourd'hui une foule de touristes allemands et étrangers. L'office du tourisme local compte pas moins de 25 millions de touristes par an. Ceci n'a cependant pas toujours été le cas. Corny Littmann, le directeur du théâtre Schmidts Tivoli explique dans l'émission "Tracks" d'ARTE : *"Pendant longtemps, la Reeperbahn était une rue boudée par les habitants de Hambourg. Dans les 15, 20 dernières années, ça a radicalement changé."* La ville d'Hambourg encourage en effet un tourisme actif dans le quartier comme en témoigne Bettina Bunge de l'office de tourisme hambourgeois dans le film de : *"Nous devons essayer d'améliorer l'image de St.Pauli et du port. Nous pensons que nous pouvons requalifier cette zone comme un quartier coloré, audacieux et diversifié. [...] Nous pensons que dans le cadre du projet de la HafenCity, le plus grand projet de développement urbain en Europe, ce quartier sera bientôt le quartier attrayant en plein essor de la ville. Nous sommes très heureux que le quartier se développe de cette façon. Il devient une zone de loisirs et d'événements, un "Golden Mile", pour tout le monde".*

La Herbertstraße, rue de l'ancien St.Pauli traditionnel fait aujourd'hui l'attrait d'un tourisme de masse.

2 *Source http://www.bild.de.*

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Un quartier résidentiel

Outre son activité nocturne et son club de foot qui le font connaître, St.Pauli est également un quartier résidentiel. Aujourd'hui, ce sont principalement des jeunes familles allemandes qui y habitent. Pourtant, St.Pauli est pendant longtemps resté un quartier populaire, le "plus pauvre de l'Allemagne de l'ouest"[3].

Dans leur film "*Empire St.Pauli - des colliers de perles et des licenciements*" [4] et à travers la parole qu'ils donnent aux habitants, Irene Bude et Olaf Sobczak décrivent le quartier de St.Pauli comme un endroit où vivaient jusqu'alors principalement une population en situation précaire comme le témoigne Rosi Samac, gestionnaire du bar Holstenschewemme en 2008 *"Je ne peux pas vendre une bière pour 2,50€, je ne voudrais pas que tous mes clients s'en aillent. Ça doit être compatible avec le faible niveau de revenu des gens. On peut encore vendre une bière pour 1,50€ et un Schnapps*[5] *entre 1,50€ et 1,80€."*

Selon Irene Bude et Olaf Sobczak, la population était principalement divisée en deux grandes catégories qui, toutes deux, disparaissent progressivement à St.Pauli. La première correspond à une population de personnes âgées. A ce sujet, Claus Beeken, habitant de St.Pauli s'exprime *"Vous pouvez le voir. Quand vous marchez dans les rues et que vous voyez les vieux rideaux, alors vous savez qu'il y a des personnes âgées de St.Pauli qui vivent ici. Ou des gens qui ont vécu ici pendant une longue période. Mais ces vieux rideaux deviennent de plus en plus rares."* La deuxième partie de la population correspond à des familles d'immigrés turques. Le bureau de l'urbanisme et de la planification paysagère de Hambourg-Mitte publie en 2010 le tableau suivant :

Développement de la population étrangère entre 2003 et 2008			
Année d'étude	2003	2008	2003 > 2008
Quartier de St.Pauli	6 608	5 419	- 18,0
Ville d'Hambourg	262 532	245 524	- 6,5

Tableau de l'évolution en nombre de la population étrangère selon une étude du Bureau de l'urbanisme et de la planification paysagère de Hambourg-Mitte, 2010

Ces chiffres montrent qu'entre 2003 et 2008, la population étrangère est de moins en moins nombreuse dans le quartier. Ils confirment les propos d'Irene Bude et Olaf Sobczak qui déclarent dans leur film qu'"*entre 1994 et 1997, plus de 40% des habitants de St.Pauli n'ont pas de passeport allemand. Entre 1998 et 2003, ce nombre est de 30%. En 2006, il est seulement de 27,9%.*"

Le bureau de l'urbanisme et de la planification paysagère de Hambourg-Mitte observe lui aussi un changement. Ainsi il publie dans la conclusion de

3 Christopher Schäfer dans le film de Margit Czenki "Park Fiction – die Wünsche werden die Wohnung verlassen und auf die Strasse gehen" (Park Fiction - Le désir quittera la maison et prendra les rues)| 1999/2002.
4 "Empire St. Pauli - von Perlenketten und Platzverweisen" (Empire St. Pauli - des colliers de perles et des licenciements)|Un film documentaire de Irene Bude & Olaf Sobczak | Produit par Steffen Jörg - GWA St. Pauli | 2009.
5 Le Schnaps désigne généralement les eaux-de-vie et peut parfois faire référence aux alcools produits localement.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Evolution des prix des loyers et des prix d'achat				
Année & zone d'étude	Prix des loyers		Prix d'achat	
	St.Pauli	Hambourg	St.Pauli	Hambourg
2005	8,58 €/m²	8,34 €/m²	2.039 €/m²	2.015 €/m²
2006	10,32 €/m²	8,17 €/m²	2.026 €/m²	2.040 €/m²
2007	11,10 €/m²	8,25 €/m²	2.227 €/m²	2.012 €/m²
2008	11,40 €/m²	8,83 €/m²	2.192 €/m²	1.965 €/m²
2009	10,00 €/m²	8,67 €/m²	2.350 €/m²	2.036 €/m²
Evolution moyenne entre 2005 et 2009	16,6 %	4,0 %	15,3 %	1,0 %

Tableau de l'évolution des prix des loyers et des prix d'achat du foncier selon une étude du Bureau de l'urbanisme et de la planification paysagère de Hambourg-Mitte, 2010

son rapport d'étude sur le quartier *"La structure sociale du quartier est en train de changer. La population tend à se constituer d'étudiants et de ménages à revenu plus élevé, en particulier ceux d'une catégorie de population exerçant des métiers créatifs (publicité, informatique, artistes, journalistes).*[6]*"* Cependant, le changement de population entraîne indéniablement la formation de nouvelles relations humaines. Ainsi, plusieurs habitants décrivent St.Pauli comme un quartier où existaient des liens sociaux forts. Mais ces liens se perdent. C'est ce que déclare par exemple Aische Yazici, habitante de St.Pauli *"Je vis ici depuis plus de 20 ans. Maintenant, nous ne sommes plus que deux familles turques. Je pense que seuls des étudiants vivent dans le quartier. Il n'y a plus de contacts avec les voisins comme on en avait avant l'habitude."* On peut ainsi déduire que le caractère même du quartier se transforme.

L'augmentation des loyers est sans doute à l'origine de ces transformations. Peter Arthur, habitant de St.Pauli, déclare *"L'appartement coûte maintenant presque 1000€. Beaucoup de familles turques ne peuvent pas se le permettre, elles sont toutes parties. Et maintenant, de nouveaux locataires s'y installent. Seulement des couples, allemands."* Ses propos sont appuyés par le bureau de l'urbanisme et de la planification paysagère de Hambourg-Mitte. Selon lui, entre 2005 et 2009, le prix moyen d'un loyer à St.Pauli a augmenté de 16,6%. Cette moyenne est également au-dessus de la moyenne de la ville.

Martin Klinger, avocat, observe *"Ce qui est frappant c'est cette tendance à augmenter. Lors de la relocation d'un appartement, le loyer augmente massivement parce que la juridiction a presque complètement aboli la protection des locataires contre les loyers exorbitants. Il n'y a pas plus de limites juridiques, seulement la loi du marché."*

A St.Pauli, une population s'est clairement fait remplacer par une autre. On reconnaît là les mécanismes de la gentrification.

6 *Bureau de l'urbanisme et de la planification paysagère de Hambourg-Mitte | Rapport final de l'"Enquête préliminaire pour la conservation des mesures sociales dans le quartier de St.Pauli, Hambourg", février 2010, p. 19.*

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Un quartier des "grands projets"

Distrayant, de moins en moins mystérieux, et en plein coeur de ville, St.Pauli est aujourd'hui un quartier qui attire les investisseurs. Plusieurs grandes opérations de bureaux et de logements marquent ces dernières années. On peut citer les projets de l'Astra Tower (bureaux), l'Empire Riverside (hôtel de luxe), l'Atlantic-Haus (bureaux) et les Tanzende Türme (programme mixte). Ces constructions forment ce que les hambourgeois appellent désormais la "Hafenkrone" soit la "couronne du port"qui désigne la silhouette urbaine visible depuis le fleuve. En donnant une nouvelle skyline à la façade portuaire, la Hafenkrone contribue à restructurer l'image de la ville qui inspire *"quelque chose de métropolitain[7]"*. Ce procédé est présenté comme *"très important pour Hambourg.[8]"*

Ces différents projets entraînent l'apparition de nouveaux acteurs et de nouveaux enjeux territoriaux au sein du quartier. Prenons comme exemple les Tanzende Türme ou les "tours qui dansent". Ces deux tours ont été construites entre 2010 et 2012 par l'entreprise de construction allemande Srabag selon les plans des architectes allemands de renom de l'agence BRT (Bothe, Richter, Teherani). Les deux tours atteignent une hauteur maximale de 85mètres et s'entrelacent sur le site de l'ancien bowling du quartier où s'était installée une résidence d'artiste appelé la Skam. Leur programme comprend bureaux, station de radio, club de musique et restaurant dans lequel *"peut-être pas tous les habitants de St.Pauli pourront se permettre un repas complet, mais sûrement profiter d'une bière.[9]"* Comme le témoigne cette citation, le programme n'est pas profitable aux habitants du quartier, car il ne leur est pas accessible et vise une clientèle extérieure à la ville plus aisée. Le projet est en revanche très profitable pour l'entreprise de construction Strabag car il représente un moyen de faire un énorme bénéfice financier comme l'explique Matthias Pirschel, chef de projet dans l'entreprise *"Les tours qui dansent vont créer une surface d'environ 33 000 m² au-dessus du sol. À côté, il y aura hôtel trois ou quatre étoiles avec environ 200 chambres. L'entreprise de construction STRABAG occupera les dix premiers étages. Les planchers supérieurs seront loués à d'autres utilisateurs. Quand la construction du projet sera terminée, le bâtiment entier sera vendu à quelqu'un qui permettra alors aux constructeurs de faire le bénéfice de la différence entre le prix d'achat et le prix du produit fini. Le terrain a déjà été vendu de propriétaire à propriétaire à un prix incroyable. Le volume d'investissement fait augmenter son prix final à un total d'environ 150 M €.[10]"*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

7 Tim Henrik Göhring, groupe Fraatz Bartels dans le film "Empire St. Pauli - von Perlenketten und Platzverweisen" (Empire St. Pauli - des colliers de perles et des licenciements)de Irene Bude & Olaf Sobczak, 2009.
8 Même source que la précédente.
9 Matthias Pirschel, chef de projet de l'entreprise de construction STRABAG dans le film "Empire St. Pauli - von Perlenketten und Platzverweisen" (Empire St. Pauli - des colliers de perles et des licenciements)de Irene Bude & Olaf Sobczak, 2009.
10 Même source que la précédente.

Vue de St.Pauli et de la "Hafenkrone".
Les tours de gauche à droite : l'Empire Riverside, l'Astra Tower, l'Atlantic Haus et les Tanzende Türme.
Photo de Christian Ohde

Un quartier contestataire

Les habitants, pour la plupart, sont conscients des changements que subit leur quartier. Ils s'intéressent aux différents projets architecturaux et urbains et réussissent à en analyser le système d'acteur, les enjeux et surtout, les conséquences. Avant tout parce que beaucoup mettent en péril leur lieu de vie, les différents projets sont perçus comme des menaces. Aujourd'hui, presque chaque projet urbain engagé par la ville provoque un conflit avec les habitants, beaucoup d'entre eux se tiennent à St.Pauli.

Selon plusieurs témoignages dans le film de Margit Czenki "Park Fiction - Le désir quittera la maison et prendra les rues", plusieurs conflits provoqués par des projets architecturaux ou urbains dans le quartier de St.Pauli se sont succédé au fur et à mesure des époques. Le conflit le plus ancien évoqué a eu lieu au 19ème siècle. *"A l'époque, il y a déjà eu des luttes pour améliorer les conditions de vie. En 1862, les habitants de la Hafenstrasse ont protesté contre la construction d'un broyeur à vapeur. Plus tard, pendant le régime nazi, toute la zone jusqu'à l'hôtel de ville d'Altona devait être rasée. Un architecte nazi voulait y construire le siège du district avec tout autour, une immense esplanade pour défiler. Cet immeuble devait faire concurrence aux grattes ciels de Manhattan pour ce qui est de la hauteur et de la mégalomanie. [...] En 1936, les habitants ont tous reçu l'ordre de partir, mais beaucoup ont décidé de rester et, avec les contraintes de la guerre, le projet n'est pas aller plus loin. L'urbanisme au service du capital est venu se greffer là-dessus presque directement après la guerre. Les maisons de Pinnasberg ont été rasées, beaucoup ont été démolies dans la zone du Fishmarkt (marché aux poissons) avec des luttes violentes de la part des locataires.[11]"*

Les formes que prennent ces

11 Extrait du film de Margit Czenki "Park Fiction – die Wünsche werden die Wohnung verlassen und auf die Strasse gehen" (Park Fiction - Le désir quittera la maison et prendra les rues)| 1999/2002.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

conflits sont diverses et évoluent au cours du temps. Je n'ai que très peu d'informations concernant les conflits anciens. Néanmoins, depuis les années 1970, le squat c'est-à-dire l'occupation illégale d'un bâtiment semble être un moyen pour les groupes d'initiatives habitantes de revendiquer leurs idées. Une page internet Wikipédia en recense presque 70 et retrace brièvement leur histoire[12]. Par ailleurs, il semblerait que les luttes habitantes aient pris une forme nouvelle lors du projet de démolition d'un complexe de bâtiments à Pinnasberg qui s'est étalé entre 1984 et 1992. Pendant ce conflit, le groupe à l'initiative de la lutte ne tente pas seulement de faire entendre qu'il n'est pas d'accord en occupant le bâtiment. Conscients de la nécessité de changement, ils tentent également de trouver des alternatives à la démolition du complexe de bâtiments planifiée par la ville. Les habitants projettent en intégrant leurs souhaits. Leur but devient de concrétiser ce projet urbain qui leur ressemble. Dans le même film de Margit Czenki, une habitante raconte *"Au moment de la mobilisation contre la démolition de Pinnasberg, il y a eu plein de projets qui se sont développés autour des modes de vie alternatifs qui auraient pu voir le jour dans cette belle rangée de maison mais le sénateur Wagnar a déclaré la zone protégée en interdisant tout projet alternatif dans un rayon de 1km autour de la Hafenstrasse. Et de toutes ces idées, la seule qui a survécu, c'est le foyer pour enfant de Pinnasberg. Mais on a poursuivi la même démarche qui consiste à imaginer quelque chose et à la concrétiser.[13]"*

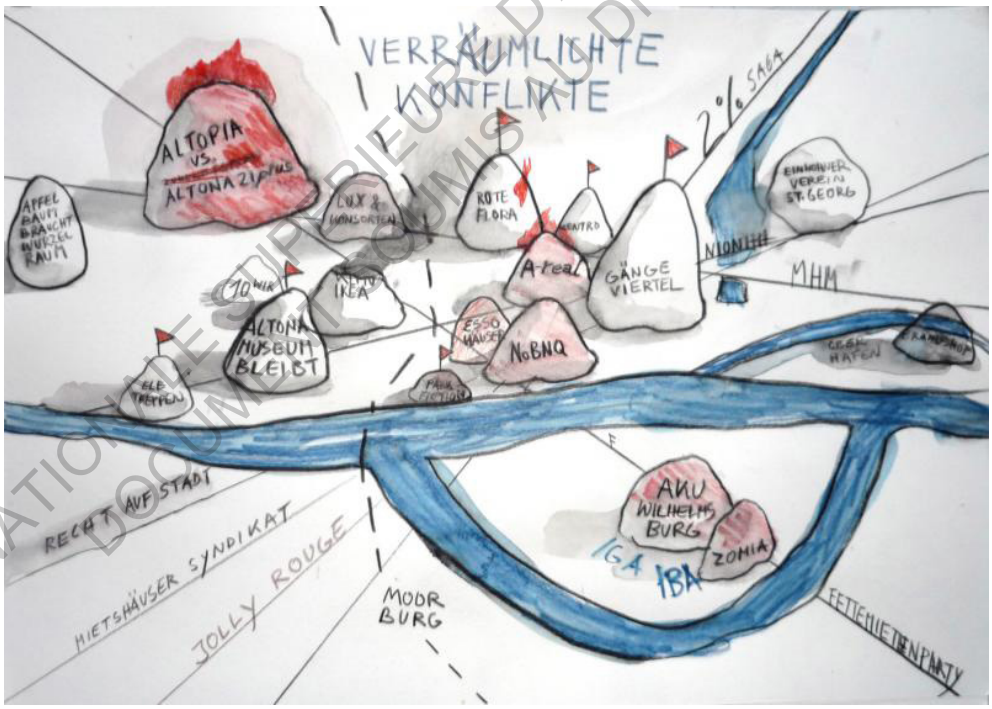

"Spatialisation des conflits" Christopher Schäfer - 2011
Cette carte est dessinée pour le réseau "Recht auf Stadt". Elle énumère, en les spatialisant, les lieux où le réseau porte des revendications à Hambourg. Elle précise également là où il réussit à faire pression. Park Fiction, No BNQ, Esso Hauser, A real, Rote Flora, Gänge Viertel et Centro sont des lieux de conflits situés dans le quartier de St.Pauli

12 Voir la page internet https://de.wikipedia.org/wiki/Hausbesetzungen_in_Hamburg (page en langue allemande).
13 Extrait du film de Margit Czenki "Park Fiction – die Wünsche werden die Wohnung verlassen und auf die Strasse gehen" (Park Fiction - Le désir quittera la maison et prendra les rues)| 1999/2002.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Manifestation sur la Spielbudenplatz - "Keine halben Sachen !-100% sozial"
(Aucune demi-mesure-100% social)
photo du film "Buy buy St.Pauli" d'Irene Bude, Olaf Sobczak et Steffen Jörg, 2014.

Une chose est sûre, les habitants réussissent à se rassembler et forment des organisations. Ces organisations ont pour but premier de faciliter l'accès par les autres habitants aux diverses informations concernant les projets contre lesquels elles luttent. Elles organisent ainsi des réunions d'information ou des ateliers débats publics. Afin de toucher le plus large public possible, elles organisent également certaines actions qui visent à protester dans l'espace public comme des manifestations ou des performances artistiques.

On compte ainsi environ 60 organisations de ce type dans la ville de Hambourg. Chacune tente d'être le plus identifiable afin qu'on puisse s'y référer. Elles portent donc toutes un nom, se sont créé un site internet et un logo. Sur le site internet sont diffusées les informations concernant les projets ou les manifestations et réunions. Le logo permet quant à lui d'être imprimé sur des flyers ou des affiches collés en ville.

Ces organisations sont des organismes fortement politisées. Afin d'être le plus reconnues, elles s'inscrivent dans un réseau plus large de lutte dans la ville entière nommé "Recht auf Stadt". Ce réseau revendique comme il l'indique les idées de Henri Lefebvre pour le "droit à la ville". Il lutte également contre la gentrification soutenant activement un second organisme en réseau nommé "Es regnet Kaviar - Aktionsnetzwerk gegen Gentrification" que l'on peut traduire par "Il pleut du caviar - Réseau d'action contre la gentrification".

Le quartier de St.Pauli compte lui aussi son organisme de quartier, l'association "S.O.S. St.Pauli". Créé en 2011 lors d'une assemblée de quartier, elle soutient les actions des organisations diverses dont les plus connues sont "No BNQ", "Esso initiative", "GWA St.Pauli". Ces organismes exigent un revirement fondamental de la politique de développement urbain et appellent à la création de "nouvelles structures de participation" qui permettraient l'implication des habitants dans le développement de leur quartier. Afin d'affirmer leur position, les organismes de St.Pauli ont adopté la charte suivante qui se déroule sous 12 points :

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Les 12 points exigés par les habitants de St.Pauli[14]

1. Toute planification, négociation de contrats ou de procédures d'approbation qui ont à voir avec la démolition, la construction, la modernisation, la reconversion ou la vente doivent être suspendus. Tout doit être soumis à un examen.

2. A toutes les planifications, de ventes et les projets de construction : toute demande et toute décision doit être prise et discutée publiquement.

3. Nous demandons la constitution d'une table ronde qui comprend tous les gestionnaires et les intervenants de projets de développement urbain. Nous demandons le développement d'une forme de planification démocratique.

4a. Les initiatives des résidents et les résidents eux-mêmes doivent être des éléments importants de la planification urbaine.

4b. Nous ne voulons pas de privatisation des espaces publics, des parcs, des places et des édifices institutionnels. Nous demandons la déprivatisation de la Spielbudenplatz[15]*.*

5. Tous les projets ou les mesures de modification doivent démontrer les avantages qu'ils apportent au quartier.

6. Les nouveaux projets sont possibles uniquement s'ils sont financés par l'État ou s'ils permettent la location de logements moins chers.

7. La construction de logements subventionnés par l'État ne doit pas être préjudiciable à des logements existants à faible coût. La construction de l'espace résidentiel financé par l'État ne doit pas devenir un prétexte pour la politique de démolition.

8. Le logement social doit rester subventionné de façon permanente.

9. Le contrôle des loyers (dont des valeurs maximales ont été fixées) pour les espaces résidentiels et commerciaux doit être effectué. Les contrats de location à durée déterminée doivent être convertis en contrats permanents.

10. Nous voulons maintenir et promouvoir une structure de l'industrie diversifiée.

11. Nous voulons que la ville achète les appartements ou les terrains disponibles sur le marché afin de garantir les loyers raisonnables.

12. Les logements vides doivent être interdits, l'acte de les investir doit être dépénalisé et leur location encouragée.

St.Pauli est donc un quartier à multiples facettes. Un fort processus de gentrification est en train de s'y développer car les populations changent. On peut supposer que celui-ci est indirectement encouragé par les politiques urbaines. Celles-ci développe en effet le tourisme de masse et les grands projets architecturaux. Malgré tout, les habitants tentent de préserver leur quartier en constituant un réseau d'associations militantes. Le projet de Park Fiction s'inscrit dans ce contexte particulier.

14 http://www.sos-stpauli.de/ueber-uns/warum-wir-was-fordern, page traduite de l'allemand par mes soins.

15 La Spielbudenplatz est une des places centrales de St.Pauli et longe l'avenue de le Reeperbahn. Elle est rénovée en 2006 et est depuis exploitée par une entreprise privée ce qui entraîne la non-accessibilité de la place durant la période de certains événements.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Une démarche artistique “bottom-up” comme dispositif participatif

Genèse - les contestations de quartier à l’origine de la démarche

Park Fiction est le fruit d’une longue démarche qui s’inscrit dans ce contexte de revendication sociale et politique.

Comme nous l’avons vu, le quartier est densément peuplé. Le site de Park Fiction représente à l’époque l’un des derniers espaces non construits dans le quartier. C’est aussi l’un des derniers endroits où les rues de St.Pauli rencontrent le port grâce à une magnifique vue sur l’Elbe. Des protestations contre des projets de construction sur ce site ont été exprimées dès le début des années 1980 par la paroisse de St.Pauli dont l’élise se trouve juste à côté. Malgré ces efforts, un projet de bureaux est lancé en 1994 par la ville de Hambourg. Les habitants, via leur association de quartier, la Hafenrandverein[16], protestent de nouveau : *“Quand on a appris qu’ils voulaient boucher ce magnifique axe panoramique sur l’Elbe en construisant un immeuble, la situation était claire. Il fallait faire une nouvelle brèche dans cette logique infernale, cette politique d’urbanisme par le haut.*[17]*”* Cette “brèche” dont parle cet extrait se matérialise sous la forme d’un contre-projet : l’association demande pour la première fois la construction d’un parc public, demande légitime puisque le quartier ne comprend pas de parc à l’époque. Ce faisant, ils souhaitent également protéger de la démolition de l’un des plus vieux club de Hambourg, le “Golden Pudel”.

Autour de ce projet, l’association

Montage photo de l’organisation de Park Fiction.
“Geschlossene Hafenrandbebauung.” / “Privatisierter Blick, sozialisierter Schatten.”
(Construction de bord de port fermée. / Regard privatisé, ombre socialisée.)

16 Traduit littéralement en français par “Amicale des bords du port”.
17 Extrait du film de Margit Czenki “Park Fiction – die Wünsche werden die Wohnung verlassen und auf die Strasse gehen” (Park Fiction - Le désir quittera la maison et prendra les rues)| 1999/2002.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D’ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D’AUTEUR

Le groupe de travail est principalement constitué des personnes suivantes :

Christopher Schäfer, artiste basé à Hambourg. Depuis le début des années 1990, il travaille sur le thème de la vie quotidienne urbaine et sur la production d'espaces publics. Il est plus particulièrement impliqué dans le projet de "Park Fiction" où il s'intéresse à l'échange entre différentes subjectivités et travaille sur la redéfinition collective d'un espace public, "l'espace des désirs collectifs".

Cathy Skene, artiste basée à Hambourg. Elle est à l'initiative, avec Christopher Schäfer.

Margit Czenki est artiste et cinéaste, elle enseigne également le "Cultural Planning" à l'Université Zeppelin à Friedrichshafen. Elle vit dans le quartier de St.Pauli à Hambourg. Elle est impliquée dans la construction du projet de Park Fiction et en 1999, elle le filme à l'aide d'une caméra super 8. Ces images donnent naissance à un film "Park Fiction. Die Wünsche werden die Wohnung verlassen und auf die Strasse gehen, Hamburg" dont le titre a été traduit en français sous la forme suivante "Park Fiction - Le désir quittera la maison et prendra les rues, Hambourg".

Sabine Stövesand, travaille dans l'organisation de GWA St. Pauli-Süd.

Ellen Schmeißer s'occupe du rôle de coordination artistique entre 1995 et 1998. Plus tard, entre 1997, elle est officiellement employée par la ville de Hambourg afin de travailler avec les résidents pour la première phase de planification de la "production de désirs". En 1999, Ellen Schmeisser doit quitter le groupe. C'est elle qui recommande au groupe Park Fiction et à la ville de travailler avec les architectes et paysagistes Arbos.

Dirk Mescher, membre l'association de quartier la Hafenrandverein.

Arbos Architekten : Günter Greis, Peter Köster et Kai Metzger fondent en 1992 à Hambourg l'agence paysagiste Arbos. Celle-ci a réalisé des projets, des études et des concours dans les différents champs de l'architecture paysagère dans toute l'Allemagne. L'agence a travaillé en étroite collaboration avec la coordination artistique de Park Fiction afin de traduire les plans et les dessins des résidents en un projet de parc constructible depuis 1999.

Hafenrand réunit tout un réseau d'artistes, de squatters et quelques institutions sociales. Le réseau se rapproche des "organismes de lutte" du quartier notamment le groupe "GWA St.Pauli" dont j'ai parlé précédemment. Très vite, une organisation se forme, c'est la naissance de l'organisation "Park Fiction".

La démarche du groupe "Park Fiction" s'est opérée en deux temps principaux. Le premier dure environ deux ans et demi pendant lesquels l'organisation tente de négocier avec les organisations politiques et organise des assemblées publiques, des pétitions, des festivals de rue, des expositions et des représentations théâtrales. Durant cette période, des habitants nettoient même le site de trois tonnes et demie de déchets avant de planter des fleurs et d'y installer des bancs et un grand barbecue. Une cabane dans les arbres et un mur d'escalade sont construits, Park Fiction prend vie. Un grand panneau lumineux est érigé en son nom.

En 1997, c'est la fermeture de l'hôpital de quartier qui marquera le début de la seconde période de l'histoire du parc. Cette fermeture provoque l'indignation dans le quartier. L'hôpital est occupé, des manifestations ont lieu toutes les semaines et les prostituées de la Herbertstrasse font grève. Or c'est laàprécisément la période des élections politiques de la ville. Afin de calmer la situation, une «table ronde» est organisée avec le sénateur responsable du développement urbain. A la suite de cette rencontre, le projet du parc reçoit le soutien du Ministère de la Culture qui bloque le projet commercial. Le parc est accepté.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Un projet pour le droit à la ville, vers “l’urbanisme indépendant”

Dans son livre “La révolution urbaine” (1972), Henri Lefebvre décrit une situation de crise. Selon lui, celle-ci est caractérisée par la phase de transition de la société industrielle à la société urbaine. Pour Lefebvre, un des moyens pour sortir de cette crise et de créer une nouvelle forme d'urbanité, celle du “droit à la ville” où chacun peut s’approprier l’espace comme le sien et le changer à son image. A ce sujet, il écrit *“Le droit à la ville se manifeste comme forme supérieure des droits : droit à la liberté, à l’individualisation dans la socialisation, à l’habitat et à l’habiter. Le droit à l’oeuvre (à l’activité participante) et le droit à l’appropriation (bien distinct du droit à la propriété) s’impliquent dans le droit à la ville.*[18]” C’est de cette idée que s’inspire Park Fiction. *“Pour nous, c’était très simple, tous les gens qui vivaient ici devaient pouvoir décider du sort de cet espace et de son panorama.*[19]”

Mais le concept de la “révolution urbaine” est non pas plus complexe. Selon Lefebvre, on peut analyser le phénomène urbain selon trois niveaux idéologiques et non géographiques :

- *le niveau global* représente le pouvoir institutionnel, le pouvoir de l’Etat donc. Il est le niveau le plus élevé. Ce niveau est organisé en deux stratégies principales qui coexistent : le néo-libéralisme (maximum d’initiative à l’entreprise) et le néo-dirigisme (planification technocratique). Ces deux théories interfèrent constamment, elles agissent sur le bâti comme les grands édifices, les grandes zones de développement etc. mais également sur le non bâti comme les transports par exemple. Ceci est l’espace institutionnel, la politique de l’espace.
- le *niveau mixte* est le deuxième niveau. Il concerne, à l’intérieur de la ville, tout ce qui est du domaine public c’est-à-dire les rues, les places, les bâtiments et les équipements collectifs, etc. …
- *le niveau privé* est le dernier et le plus bas de tous les niveaux. Il correspond à l'espace d'habitation, c’est le niveau de l’habiter. Lefebvre l’oppose à celui de l’habitat qui est né à la fin du XIXème siècle. L’habiter est un concept qui a été reconstitué par Nietzsche et Heidegger. Il veut dire que l’humain habite en poète et y réalise son être.[20] Selon Lefebvre, c’est précisément à partir de cet espace que la révolution urbaine va pouvoir prendre source et investir la ville.

Le groupe de Park Fiction s’appuie sur cette dernière réflexion de Lefebvre. Il veut considérer l’espace public comme la continuité de l’espace privé. *“L’habitat c’est l’inconscient de la vie. On a tort de penser l’habitat privé comme un élément négligeable, c’est le vivier des capacités d’appropriation, des désirs et des envies cachées. Tandis que les villes, l’espace public, sont régis par les gestionnaires de la morosité et leurs urbanistes en fonction des intérêts économiques mondiaux. Ce qui réduit la ville et la vie à un usage purement fonctionnel, organisé autour du travail et des courses, du sommeil et de la circulation.*[21]”

Ces deux concepts sur lesquels s’appuie le groupe Park Fiction mène à ce qu’ils nomment *“l’urbanisme indépendant”.*

18 LEFEBVRE Henri | Le Droit à la ville. 1968. Éditions Anthropos. p.140
19 Extrait du film de Margit Czenki “Park Fiction – die Wünsche werden die Wohnung verlassen und auf die Strasse gehen” (Park Fiction - Le désir quittera la maison et prendra les rues)| 1999/2002.
20 RIBOULET Pierre “Henri Lefebvre, La révolution urbaine”, Gallimard, 1970
21 Extrait du film de Margit Czenki “Park Fiction – die Wünsche werden die Wohnung verlassen und auf die Strasse gehen” (Park Fiction - Le désir quittera la maison et prendra les rues)| 1999/2002.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

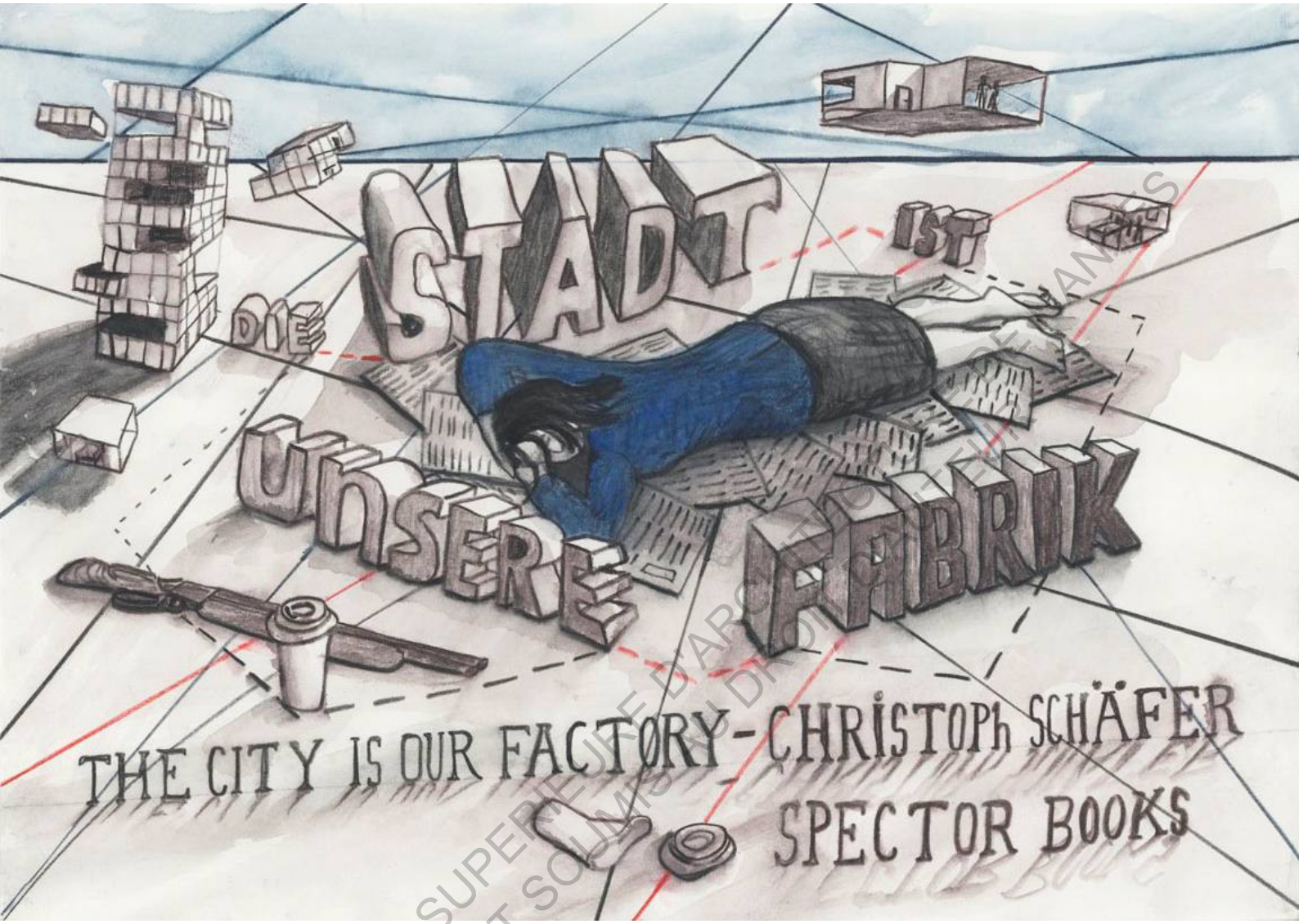

"Die Stadt ist unsere Fabrik"
(La ville est notre usine) dessin de Christopher Schäfer.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

La démarche artistique, un principe au coeur du projet

"La place de l'artiste"

Les artistes occupent une place primordiale au coeur de ce projet. Christopher Schäfer, Margit Czenki, Cathy Skene et d'autres sont, nous l'avons vu, à l'initiative du projet de Park Fiction. Ce sont eux également qui vont organiser tout le procès du projet et qui vont imaginer les outils.

A travers le processus participatif, les artistes ont d'abord transmis une vision politique, qui est devenue l'une des caractéristiques premières de Park Fiction. Ensuite, ils ont imaginé des outils pour donner le procès de création, qui leur ait ordinairement attribué, aux habitants. Même si ce groupe d'artiste a imaginé le procès, les formes sont créées par d'autres.

Néanmoins, Park Fiction peut être considérée comme une réelle oeuvre participative. Son concept serait *"d'absorber l'inaction et la passivité générale en reproduisant l'action comme un vide."*

"Avec Park Fiction, on s'efforce de transposer les discussions qui sont menées dans certaines sphères de la

scène artistique et de la scène politique. Il ne faut pas qu'au niveau théorique, mais que ça débouche sur une expérience, c'est important. Il ne s'agit pas que les artistes soient investis, mais d'esthétisation d'une pratique politique remplacer l'art par le militantisme. En même temps, ce projet remet en cause le sujet de l'artiste autonome qui se fait dans une production collective d'envies, dans un processus créatif.[22]"

Par ailleurs, comme le souligne Christopher Schäfer, l'art a été un moyen de faire approuver le projet par les politiques publiques. *"Au niveau tactique, cette pratique artistique interventionniste a ouvert un nouveau champ d'action pour l'initiative du parc. En situation d'infériorité, l'enjeu consiste toujours à ne pas s'enliser dans une guerre de tranchées. Dans le domaine de l'art qui est régulièrement dénigré par les responsables politiques Park Fiction a eu un écho très fort. C'est un domaine apparemment inoffensif que nous avons pu mobiliser. Mais les politiciens ne savent pas comment s'y mouvoir.[23]"*

<u>"La production collective des désirs"</u>

Le processus de planification, c'est-à-dire le dessin de l'espace, est précédé d'une démarche "préparatoire" qui vise à introduire le processus de planification auprès de tous les habitants du quartier, notamment auprès des plus démunis. Elle correspond à ce que le groupe Park Fiction a appelé "la production collective des désirs". Cette étape du procès invite les habitants à projeter leurs désirs sur la ville, l'imaginer leur. *"L'enjeu de la production collective des désirs c'est de redéfinir ce qu'est la ville, tisser un autre réseau sur la ville, de s'approprier, de s'imaginer comment concevoir les choses autrement et changer les règles du jeu. Passer du statut de consommateur à celui de producteur de la ville. Briser ponctuellement l'hégémonie des instances urbaines gouvernementales et économiques. Au lieu d'être l'objet du capital industriel, la ville devient sujet des envies qui sortent au grand jour. Un saut considérable se profile vers une ville de l'appropriation.[24]"*

A travers cette démarche, le groupe cherche à ouvrir un espace dédié aux envies et aux talents personnels de chacun dans un processus public de planification.

<u>Les outils</u>

Pour mettre en place cette "production collective des désirs", le groupe Park Fiction imagine des outils ludiques. Dans un premier temps, un conteneur[25] a été installé sur les lieux pour abriter un atelier. Il a été ouvert à intervalles réguliers pendant les six mois qui ont précédé son ouverture. Réel lieu de recherche, il contenait une petite bibliothèque de livres références sur les jardins et du matériel de dessin et de modelage afin de pouvoir faire évoluer les éventuelles formes du parc. On pouvait également y jouer à un "jeu de société" à travers lequel les étapes du processus de planification étaient expliquées. Enfin, le conteneur abritait la ligne téléphonique "Parc Hotline" sur

22 Christopher Schäfer dans le film de Margit Czenki "Park Fiction – die Wünsche werden die Wohnung verlassen und auf die Strasse gehen" (Park Fiction - Le désir quittera la maison et prendra les rues)| 1999/2002.
23 Même source que la précédente.
24 Même source que la précédente.
25 Il semblerait que le conteneur ait été une allusion ironique au conteneur rouge qui s'était trouvé un temps à Berlin sur la Potsdamer Platz. Dans ce projet, les gens pouvaient prendre connaissance des propositions de conception et les commenter sans pour autant pour les influencer.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Le container de Park Fiction contenant les archives des désirs pendant un concert en plein air, 1997

laquelle on pouvait discuter ou laisser un message au sujet de ses idées à toute heure du jour ou de la nuit.

Par ailleurs, le processus de planification a également été accompagné de nombreux moments "d'infotainment" soit des événements liant informations et divertissement. Ces moments prenaient des formes diverses comme celle d'une séance photo, celle d'une dégustation de thé ou celle d'une balade dans un parc. Ils représentaient des moments d'échanges entre les habitants et ils étaient l'occasion d'évoquer des couleurs, des formes et des symboles, mais aussi et surtout les utopies autour des jardins.

"On a organisé des tas d'actions ! Des débats avec les divers responsables politiques, des barrages de rues et on a fait comme si le parc existait déjà. Il y a eu une manifestation sur les pentes avec plein de pancartes sur lesquelles étaient inscrites des envies. Il y a des gens qui se sont enterrés sur place et qui ont fait du théâtre, des interviews, des enquêtes, des initiatives avec des cartes postales, des cinémas en plein air, des expositions et des tas d'initiatives. L'enjeu pour nous, ce n'était pas seulement le parc comme espace vert, mais c'était aussi les parcs et la politique, la privatisation des espaces publics, les jardins du monde entier, les skaters et le tempo dans la ville sans oublier les conférences de quartier et la procédure démocratique de planification.[26]"

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

26 Christopher Schäfer dans le film de Margit Czenki "Park Fiction – die Wünsche werden die Wohnung verlassen und auf die Strasse gehen" (Park Fiction - Le désir quittera la maison et prendra les rues)| 1999/2002.

Séance de cinéma en plein air, 1996

Par la suite, des outils supplémentaires à la planification ont été fabriqués. La pièce maîtresse en était “l’aktionkit” qui correspondait à un bureau de planification mobile dans une mallette d'argent. L’Aktionkit se composait d'un panorama du port articulé, de plans épurés du site de projet qui pouvaient être peints, d’un questionnaire, d’une caméra, d’un appareil photo Polaroid, de matériel de travaux manuels, des images représentant des jardins et enfin des collages en guise d’exemples pour stimuler l’imagination. Cet Aktionkit a permis au groupe de rendre visite au voisinage. Ce faisant, ils accomplissaient ainsi leur idée principale qui était de prolonger l’espace privé des maisons jusqu’au parc.

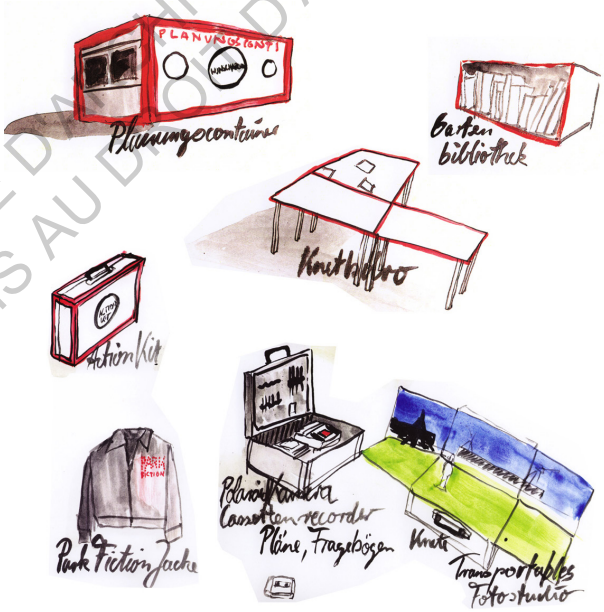

Avec “l’Action de Kit”, un dictaphone, un appareil photo Polaroid, de la pâte à modeler et un panorama du port articulé, le groupe de travail de Park Fiction rendait visite au voisinage.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Les rencontres

Au départ, les idées habitantes étaient souvent très générales. Les fleurs, la prairie, l'eau étaient, par exemple, des éléments souvent évoqués, mais ils ne conduisaient pas à des idées formelles. Afin de pousser les habitants à exprimer leur “univers de désirs”, le groupe de travail décide de se nourrir de leurs endroits préférés, de leurs souvenirs de vacances, de photos ou de tableaux de décoration présents dans les différents appartements... Malgré les efforts, peu d’idées porteuses sont tirées de ces entretiens.

L’organisation a aussi été interroger les écoles, les maisons de retraite et les cafés pour femmes. Les

enfants de la maison des enfants, un établissement hospitalier, a élaboré une maquette où figuraient un parc labyrinthe, un cinéma en plein air et une cabane en forme de fraise dans un arbre.

La collection des désirs de Park Fiction comprend aujourd'hui 200 entretiens lors de visite à domicile, 300 questionnaires, 1000 courtes interviews, 50 plans de parcs, 100 dessins, 50 maquettes et 50 contributions à des films vidéo. Ce sont ces supports d'où découle le dessin du parc. "*La procédure de planification s'est développée à partir de cette pratique, organisée comme un jeu avec toute une série de possibilités d'accès. Le parc sur toute sa surface est davantage un espace qui engendre une dynamique, une rampe de lancement pour les phénomènes de production et d'envies qui débordent ensuite de ce lieu.*[27]"

La décision & la réalisation

Tous les désirs ont finalement été classés par catégorie, puis chacun intégré dans des plans et des collages pour être présentés lors de plusieurs assemblées de quartier où ils ont été discutés, soutenu ou abandonné. Les projets retenus présentaient de très grandes intentions liées à des subjectivités affirmées, il a donc été difficile de faire un choix réellement démocratique. Le résultat a été le dessin d'un parc avec de nombreuses «pièces» ou «îles», à savoir plusieurs zones délimitées, intégrant chacune une idée de conception correspondant à un souhait. L'idée principale reste néanmoins celle d'un "parc pour tous", sans exclusion de groupes et sans fin commerciale.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

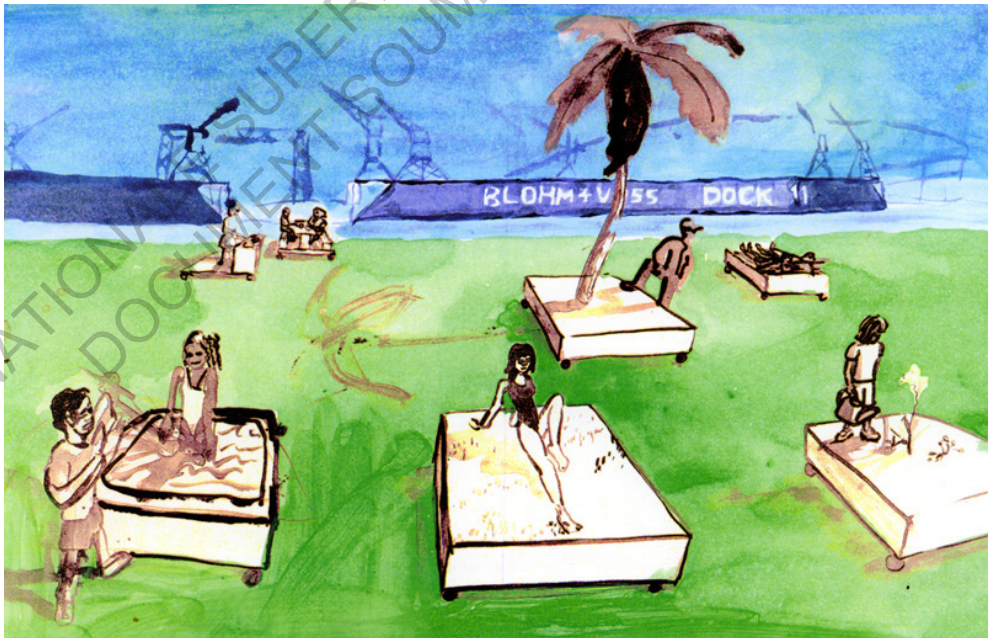

Dessin projectuel de Park Fiction - Collection des désirs de Park Fiction

27 Christopher Schäfer dans le film de Margit Czenki "Park Fiction – die Wünsche werden die Wohnung verlassen und auf die Strasse gehen" (Park Fiction - Le désir quittera la maison et prendra les rues)| 1999/2002.

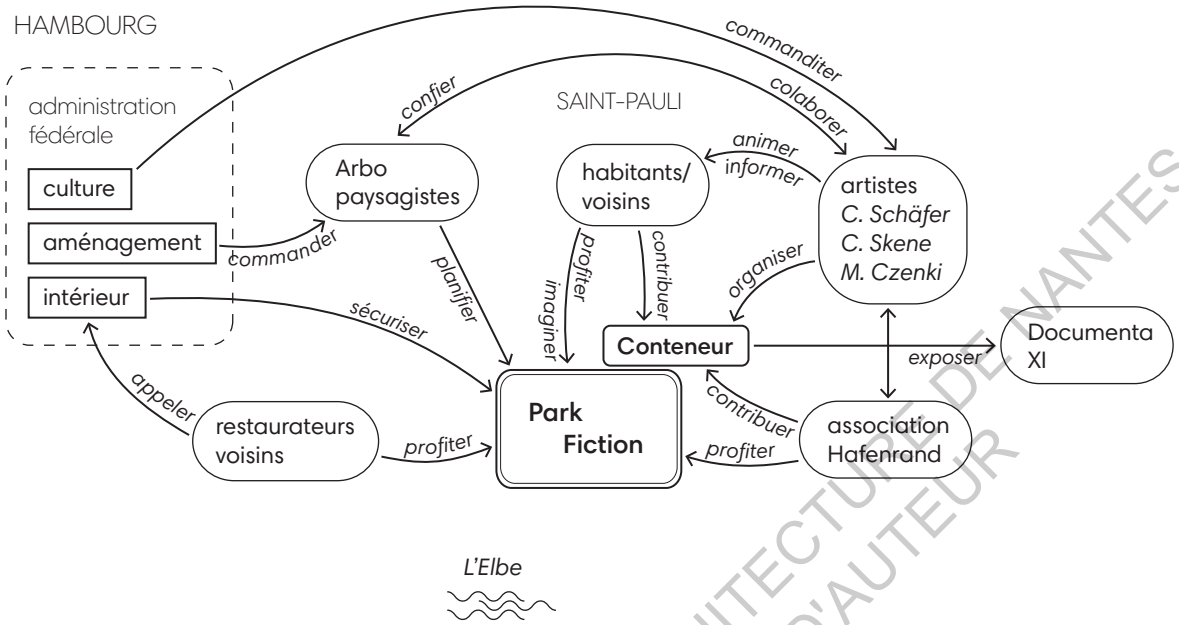

Schéma des acteurs de Park Fiction et de leurs relations.

Park Fiction est inscrit dans un quartier complexe. St.Pauli est en effet un quartier à multiples facettes. Un fort processus de gentrification est en train de s'y développer, car les populations changent. On peut supposer que celui-ci est indirectement encouragé par les politiques urbaines qui développent le tourisme de masse et les grands projets architecturaux. Malgré tout, les habitants tentent de préserver leur quartier en constituant un réseau d'associations militantes dont le projet de Park Fiction est le fruit.

En effet, c'est un groupe associatif plutôt militant qui porte le projet. Ce groupe est composé d'artistes qui vont imaginer les process participatifs. Ils deviennent ainsi une sorte de cadre, de structure où des savoirs habitants vont être exprimés.

Leur place d'artiste leur permet de présenter le projet auprès des collectivités, mais cela ne suffit pas à le faire accepter rapidement. Bien que le groupe ait organisé le processus de planification dans le temps qui lui était imparti, la période de mise en oeuvre a été extrêmement longue suite à de difficiles négociations avec les autorités. L'île de palmiers artificiels, le tapis volant et le parc à chien n'ont été inaugurés qu'en 2003. Au total, sept autorités municipales ainsi que deux bureaux de quartier ont été impliqués en plus des résidents et des architectes paysagistes Arbos.

En 2007, le parc est invité a s'exposer à l'exposition d'art de Kassel. Depuis, il bénéficie d'une renommée internationale.

Cela ne change en rien ses opinions sur la ville. Le park entretient la philosophie du droit à la ville. En 2013, suite au conflit de Gezi à Istanbul, le parc se renomme par solidarité "Park Fiction - Gezi Park".

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Îlink, balade urbaine. Photo Adeline Moreau.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Cas d'étude 2/

Îlink

Le projet îlink s'insère dans le quartier de la Prairie au Duc sur la partie ouest de l'île de Nantes. Autrefois, le sol était occupé par des champs puis y sont venus s'installer les chantiers navals de l'entreprise Dubigeon.

La construction du nouveau quartier de la Prairie au Duc est actuellement en cours de progression. Le groupe scolaire Aimé Césaire (2012), Imbrika (logements et bureaux prévus pour 2015), l'Oiseau des Îles (logements sociaux, 2014), l'ESMA/Cinécréatis (Etablissement supérieur, 2014) et enfin le Cap Fréhel (logements sociaux, 2014) sont les opérations immobilières déjà présentes sur le site. Bientôt débutera la construction de l'îlot Îlink dont la livraison est prévue pour fin 2017/début 2018. Cet îlot présente un programme mixte regroupant logements, bureaux et commerces de proximité. Sa surface totale est de 22 000m². 14 000m² seront alloués à des logements (dont 50% de logements sociaux ou abordables), 6 000m² à des bureaux et 2 000m² à des commerces de proximité. D'ici à 2017, 500 habitants et 500 actifs sont attendus.

Mais son programme n'est pas la seule raison pour laquelle Îlink se fait attendre. Un trio d'acteurs incongru s'est en effet lancé dans une démarche de conception participative.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

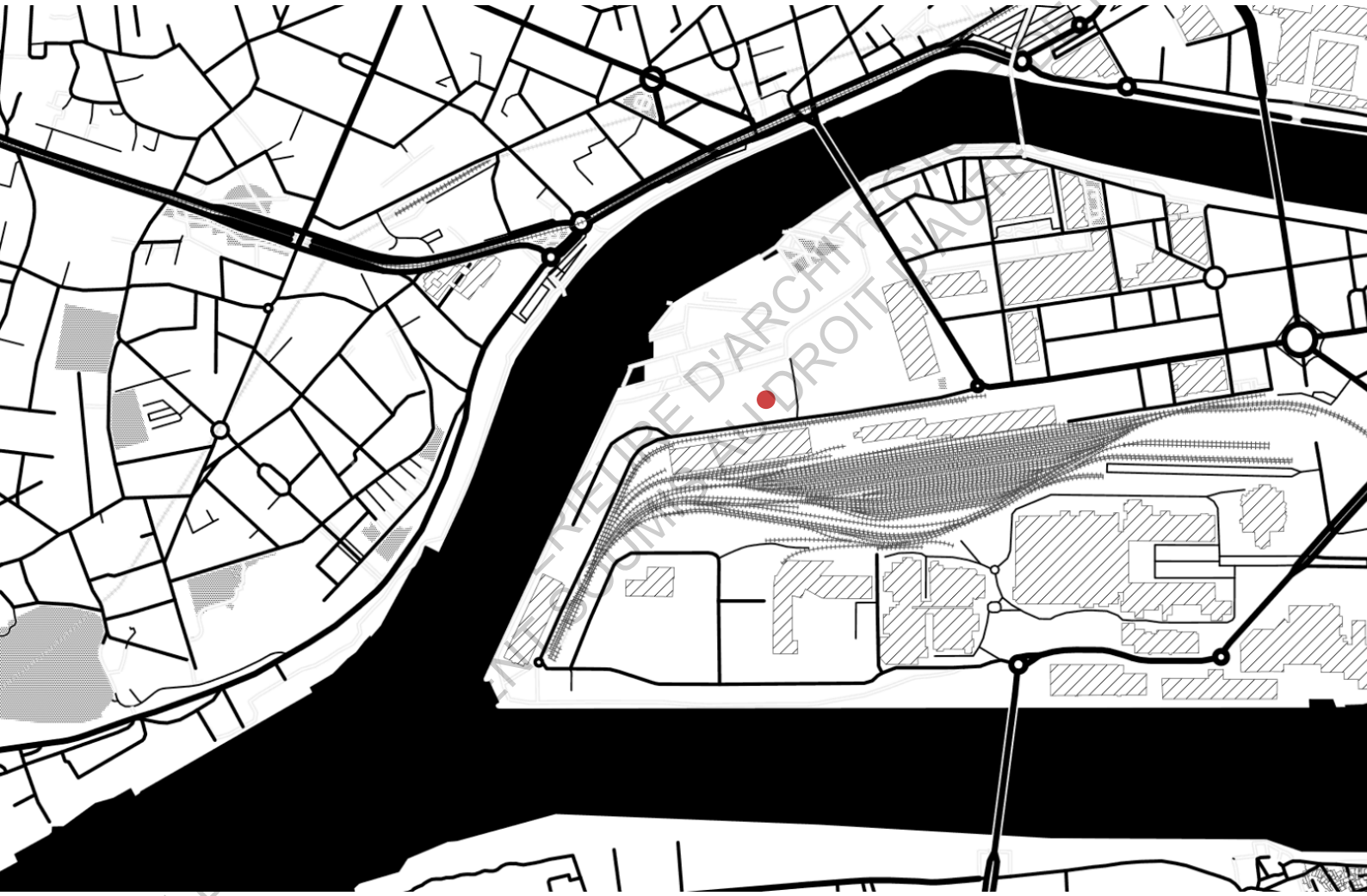

Carte de la pointe ouest de l'Île de Nantes.
Le futur positionnement d'Îlink est indiqué par le point.

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DROIT D'AUTEUR

Système d'acteurs et enjeux du projet

Genèse : à l'origine d'un système d'acteur complexe

Îlink, à l'origine projet appelé Île-Pad, est né de la rencontre de deux projets portés par deux groupes d'acteurs bien différents : un groupement de petites entreprises réunies autour de l'agence Scopic et un groupement de promoteur réunis autour de l'entreprise Brémond.

Scopic est une agence de communication du paysage nantais. SCOP[1] créée en 2004 par Gildas Maquaire, Adeline Bardet et Nicolas Auvinet, Scopic se fait connaître grâce à son travail de design et de conseil en communication. Parmi ses grands projets, on peut citer les campagnes de communication du festival HipOpsession. Cependant, Scopic fait plus que de la communication et organise aussi des événements qui marquent certains quartiers de Nantes dont le quartier des Olivettes où l'agence s'est installée. Là-bas, on lui doit les événements du "Parking day" ou du "Petit marché de Noël des Olivettes". L'organisation de ces événements traduit l'intérêt de Scopic pour son quartier et même pour sa ville. Cette hypothèse est confirmée par les propres mots de l'agence affichés sur le site internet : *"Scopic aime son territoire. Nous sommes animés par une ville créative, vivante, cosmopolite, intelligente et résiliente. Nous avons à coeur de la donner à voir, elle et ses acteurs.[2]"* Scopic souhaite *"Construire la ville ensemble"* et présente aujourd'hui cette thématique comme l'un des axes directeurs de son travail.

En 2011, Scopic réunit une vingtaine de salariés et, en tant que SCOP, souhaite devenir propriétaire de ses locaux. Dans cette perspective, Scopic ne souhaite pas s'agrandir mais posséder l'espace et le matériel nécessaire pour pouvoir répondre à des projets ambitieux. Sa situation économique ne lui permet cependant pas de réaliser ce souhait. Elle propose alors de créer une association, un groupement qui réunit une quinzaine de dirigeants d'entreprises culturelles et créatives nantaises qui, tout comme Scopic, cherchent à imaginer ce que pourrait être leur économie de demain. Ensemble, ils créent l'association *"Une île - Écosystème d'entreprises"*. Rassemblant des compétences diverses, les entreprises du groupement souhaitent à terme collaborer entre elles quand une commande le leur permettra. Mais avant tout, elles souhaitent partager leurs locaux de travail et de convivialité (salle de réunion, reprographie, espace de coworking, cafétéria). Scopic, l'atelier de paysagistes Campo, et d'autres commencent à chercher un local dans le quartier du bas Chantenay, à Nantes.

Au même moment, l'Atelier de la ville de Nantes lance la phase 2 du

1 Une SCOP est une Sociétés Coopératives et Participatives de forme SA, SARL ou SAS dont les salariés sont les associés majoritaires.
2 Citation de la rubrique "à propos" du site internet de l'agence | http://www.scopic.eu/a-propos/

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

projet de l'île de Nantes. La SAMOA[3] qui assure la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage sur plusieurs projets, dont des projets sur l'Île de Nantes, lance un appel à consultation pour la construction d'un îlot du nouveau quartier de la Prairie au Duc, véritable pièce maîtresse de la phase 2 du projet de l'Île de Nantes. A cette consultation répond le groupement Brémond, Vinci et Adim Ouest. Tous trois sont des géants de la construction. Selon ses propres dires, Vinci n'est rien d'autre que le premier groupe de concessions et de constructions européen[4], Adim Ouest en est une filiale. Le groupe Brémond est quant à lui une entreprise de promotion immobilière et s'étend sur quatre régions françaises, dont le Grand Ouest. Ensemble, ils passent le premier tour de la consultation lancée par la SAMOA.

Pour cette opération, la SAMOA invite les consultants à réfléchir sur plusieurs pistes de projet, dont celles sur le stationnement, l'énergie, la mixité générationnelle et les usages. *"On avait développé plusieurs pistes de développement durable sur lesquelles on voulait tester les opérateurs. Ceci, car cette opération s'inscrit dans le quartier de la Prairie au Duc qui bénéficie du label EcoCité, et que nous-mêmes, nous avons des actions spécifiques en terme de développement durable sur l'aménagement des espaces publics et que nous cherchons à les prolonger dans le bâti alors même que nous ne sommes pas maîtrise d'ouvrage directe.[5]"*

Concernant les usages, on peut notamment lire les extraits suivants dans le dossier de consultation :
"Véritable quartier urbain, mais en avance par rapport à la création d'une masse critique de nouveaux habitants pour faire vivre des commerces de proximité, il est nécessaire de prévoir des rez-de-chaussée "actifs", qui, probablement, devront pouvoir évoluer, depuis l'accueil d'activités et de services pendant une première période, vers l'accueil de commerces lorsque la densité urbaine le permettra.[6]"
ou encore :
"La candidature de l'EcoCité au fonds Ville de Demain a été l'occasion d'identifier plusieurs actions innovantes à mener pour une ville économe et créative. Dans cet esprit, des expérimentations visant à développer de nouveaux services sur le quartier de la Prairie au Duc sont envisagées, sur au moins deux registres :
le registre de service de proximité avec des services type conciergerie par exemple. […]
le registre de service technique / domotique lié à l'exploitation d'îlots performants énergétiquement. […] [7]"
A travers ces extraits, la Samoa exprime son souhait de recevoir un projet qui se veut novateur notamment sur des questions d'usage, mais aussi sur de durabilité.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

3 Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique | Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA). La SAMOA assure plusieurs missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage sur des projets de pôles structurants de la métropole Nantes/Saint-Nazaire dont le projet de l'Île de Nantes.
4 Groupe Vinci | http://www.vinci.com/vinci.nsf/fr/groupe.htm
5 JEANNIOT Emilie, chef de projet SAMOA, lors de l'entretien qu'elle m'a accordée le 10 juillet 2015
6 Dossier de consultation de maîtres d'ouvrage publié en octobre 2011 concernant l'EcoQuartier de la Prairie au Duc et plus précisément les lots B3/B4 - C1/C2. p. 18
7 Dossier de consultation de maîtres d'ouvrage publié en octobre 2011 concernant l'EcoQuartier de la Prairie au Duc et plus précisément les lots B3/B4 - C1/C2. p. 29 & 30

Dans l'entre-deux-tours[8], ce sont ces phrases qui vont inciter Bernard Brémond, président du groupe Brémond à rencontrer Gildas Maquaire, le directeur de l'agence Scopic. Bernard Brémond connaît le travail de l'agence de communication. Il voit en elle de futurs potentiels clients qui peuvent lui servir à sécuriser son plan de financement et également, des acteurs qui peuvent tenir un rôle dans le processus de dynamisation de son projet et ainsi répondre aux attentes de la SAMOA. Bernard Brémond propose alors à Gildas Maquaire d'intégrer son projet au sien. Face à cette proposition, le groupement d'entreprises réunies autour de Scopic se réunit de nouveau. Il décide de faire une nouvelle proposition à Bernard Brémond en y intégrant leur projet. Dans cette proposition, le groupement indique clairement son désir de créer des "espaces partagés" et celui de créer une "maîtrise d'usage". Cette proposition est acceptée par le groupe Brémond-Vinci-Adim Ouest et Harmonie Habitat qui s'est joint à ces derniers entre temps.

La promesse de la mise en place d'une maîtrise d'usage est un argument convaincant et plaît à la Samoa comme le confirme les propos d'Emilie Jeanniot, chef de projet *"On a eu une réponse un peu particulière ; celle du groupement Brémond-Vinci-Adim avec l'opérateur social Harmonie Habitat, qui répondait avec Scopic, une agence de communication, et qui mettait en avant, au-delà des autres pistes qui étaient ciblées par les autres [consultants], une proposition de projet fondée sur une maîtrise d'usage qui rentrerait en interaction avec la conception du projet et qui permettrait de créer au préalable une vie dans un quartier qui n'existe pas encore.[9]"* Grâce à cette promesse, la proposition du groupe BVA est retenue par la Samoa en 2014.

Une fois que le groupement de maîtrise d'ouvrage est sélectionné, celui-ci doit lui même choisir, en collaboration avec la Samoa, l'équipe de maîtrise d'oeuvre. La maîtrise d'usage, annoncée comme le concept au coeur du projet, oriente le choix. *"Quand on a choisi conjointement avec le groupement de maîtrise d'ouvrage les architectes qui allaient travailler sur cet îlot, on a fait en sorte de choisir des équipes qui auraient une sensibilité à travailler avec cette maîtrise d'usage, à la voir interagir dans leur mode de conception. Des équipes qui pourraient sortir un projet qui reflète les espoirs de futurs occupants un petit peu engagés qui conçoivent leur quotidien dès l'arrivée."* Les agences d'architecture Block architectes[10] & Guinée*Potin[11] sont choisis pour travailler sur l'îlot C et Exploration Architecture[12] pour travailler sur l'îlot B.

Nous pouvons maintenant clairement identifier les différents acteurs et leur rôle au commencement de ce projet alors nommé Île-Pad.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

8 La consultation des maîtres d'ouvrage sur le projet îlink se passe en deux tours. Pour être sélectionné, il faut avoir été choisi après le premier tour puis le second tour, l'examen des candidatures étant plus approfondi lors du deuxième tour.
9Citation de la rubrique "à propos" du site internet de l'agence | http://www.scopic.eu/a-propos/
10 Block est un groupe de travail qui réunit trois architectes : Denis Brillet, Benoît Fillon et Pascal Riffaud. L'agence a été créée en 2000 et exerce aujourd'hui à Nantes.
*11 L'agence Guinée*Potin est créée en 2002 par les architectes Anne-Flore Guinée et Hervé Potin. Elle est située à Nantes.*
12 Exploration Architecture est une agence d'architecture parisienne dirigée par Benoît Le Thierry d'Ennequin et Yves Pagès.

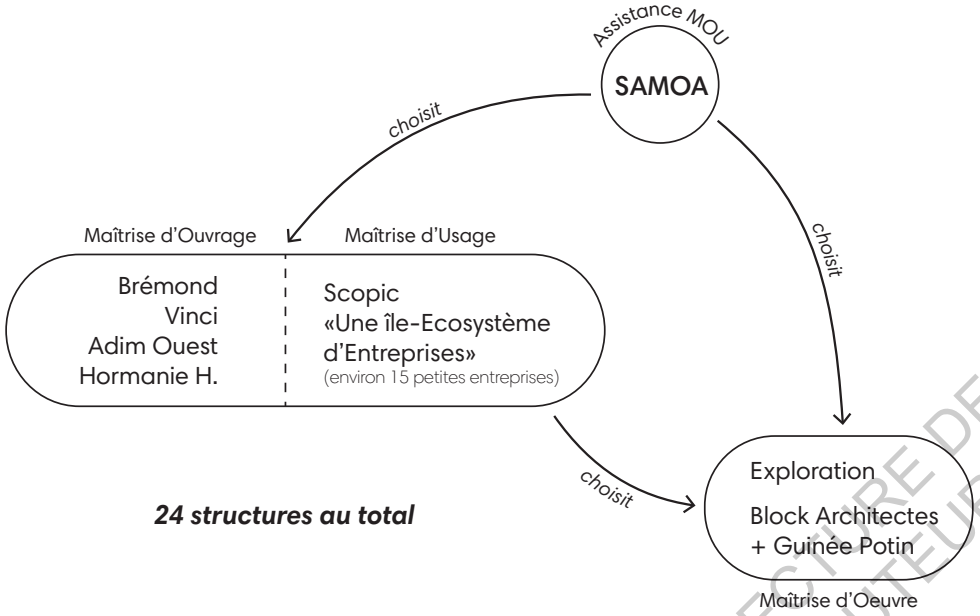

Schéma du système d'acteurs initial dans le projet d'Îlink.

La Samoa tient un rôle d'assistance à la maîtrise d'ouvrage. Le groupement BVA (Brémond-Vinci-Adim Ouest & Harmonie Habitat) tient le rôle de maîtrise d'ouvrage. Ce même groupement a délégué le rôle de maîtrise d'usage à l'association "Une île - Écosystème d'entreprises" réunie autour de l'entreprise Scopic. Enfin, les agences d'architecture Block architectes & Guinée*Potin ainsi que Exploration Architecture sont choisies par la Samoa et le groupement de maîtrise d'usage pour former les équipes de maîtrise d'oeuvre. Ainsi, le projet rassemble un grand nombre d'acteurs.

Les enjeux du projet

Nous l'avons vu, la mise en place de la maîtrise d'usage est très vivement soutenue par la Samoa. C'est principalement cette démarche qui la convainc de choisir le projet d'Îlink. Dès lors, un des enjeux forts sde ce projet est de réussir à mettre en place cette maîtrise d'usage et que celle-ci conduise à des résultats sociaux et voire économiques comme l'indique ces quelques phrases d'Emilie Jeanniot *"Ils seront sans doute dans un environnement qu'ils accepteront mieux, ils seront déjà dans un processus de participation, de gestion des espaces communs, des espaces libres. Ce processus s'amorce dès maintenant puisque les futurs habitants se réunissent déjà par le biais de l'association pour se connaître, imaginer leur future vie. C'est une opération commune, il ne s'agit pas qu'ils soient tous amis, il s'agit juste qu'ils prennent conscience des espaces qu'ils ont en commun et qu'ils en fassent autre chose que ce qu'on peut vivre aujourd'hui sur les copropriétés qui ne sont pas du tout utilisées et qui finalement répercute sur les espaces publics la nécessité d'avoir des espaces conviviaux, des espaces de jeux alors que ces espaces existent au sein des co-propriétés."* Pour la Samoa, la maîtrise d'usage est un moyen de faire naître des liens sociaux et d'optimiser les espaces collectifs.

Par ailleurs, le projet présente un enjeu sous-jacent. Comme nous l'avons vu, le système d'acteurs est un

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

système complexe. Il présente au total près de 25 acteurs qui devront travailler et surtout concevoir ensemble. Or ces acteurs n'occupent pas tous le même statut et ne proviennent pas tous du même monde professionnel. Sans parler des idées, ils ne parlent pas le même langage. L'enjeu est de taille. La suite du développement nous montrera comment ont évolué les relations entre acteurs et quels ont été les résultats produits.

La maîtrise d'usage comme dispositif participatif

Les principes de la maîtrise d'usage

La maîtrise d'usage rappelle les termes de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre, et pour cause, il se veut en être un concept complémentaire.

Dans le secteur économique du bâtiment et des travaux publics, la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre sont deux entités qui désignent chacune une personne ou un groupement de personnes. Elles sont plus précisément définies par la loi MOP du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée. Dès son article 2, la loi dispose que *"le maître d'ouvrage est la personne morale pour laquelle l'ouvrage est construit. Responsable principal de l'ouvrage, il remplit dans ce rôle une fonction d'intérêt général dont il ne peut se démettre. Il lui appartient, après s'être assuré de la faisabilité et de l'opportunité de l'opération envisagée, d'en déterminer la localisation, d'en définir le programme, d'en arrêter l'enveloppe financière prévisionnelle, d'en assurer le financement.*[13]" Le rôle du maître d'œuvre est quant à lui défini dans l'article 7 de la même loi, celui-ci se doit *"d'apporter une réponse architecturale, technique et économique au programme mentionné à l'article 2.*[14]" Autrement dit, la loi délègue donc le pouvoir au maître d'ouvrage qui, une fois son programme élaboré, recherche et choisi le maître d'œuvre. Elle conduit à l'élaboration d'un modèle "MOA - MOE" où MOA (Maîtrise d'Ouvrage) et MOE (Maîtrise d'Oeuvre) fonctionnent en binôme. Ce modèle est encore appliqué aujourd'hui, mais il est de plus en plus critiqué.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

13 Extrait de l'article 2 | Loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée.
14 Même source que la précédente.

En effet, la pensée contemporaine tend à présenter ce modèle comme un système qui a permis l'élaboration de *"projets démesurés et souvent de pur prestige, sans rapport avec les besoins réels des personnes*[15]*"*. Autrement dit, les projets sont aujourd'hui requestionnés selon s'ils portent ou non une valeur auprès de leurs usagers. Et, la recherche de cette valeur induit que le maître d'ouvrage dans le procès de conception et dès l'écriture du programme, fasse appel à l'usager final. Pour *"lutter contre ces excès et les scandaleuses inégalités [...], il est indispensable qu'émergent des "politiques de l'habiter" qui puissent être codiscutées et coconstruites par les différents acteurs concernés par leurs enjeux : non seulement (comme traditionnellement) les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage mais aussi les "gens ordinaires" qui vivent et travaillent dans la ville, en parcourent les espaces et en connaissent les lieux, c'est-à-dire ceux que l'on peut appeler les "maîtres d'usage".*[16]*"* souligne Anne-Marie Fixot, professeur en sociologie à l'Université de Caen. Aujourd'hui, certains projets tendent à associer le concept de maîtrise d'usage à leur procès de construction. Ils visent à créer un nouveau modèle plus complexe et plus riche, le modèle associant MOA - MOE - MUE (Maîtrise d'Usage).

En réalité, certains chercheurs en sciences humaines et sociales dont Henri Lefebvre sur lequel j'ai précédemment développé une partie, ont approché cette notion de "maîtrise d'usage" dès les années 1970-80. On peut également citer Paul-Henry Chombart de Lauwe et Michel de Certeau. Selon Anne-Marie Fixot, *"si leurs analyses l'ont valorisée, [...] elles l'ont néanmoins cantonnée dans le domaine des "manières de faire quotidiennes" ; ainsi est-elle restée à l'état "d'objet de recherche*[17]*"*. La notion même de "maîtrise d'usage" a donc été inventée en 1984 par Alain Biton et Dan Bernfeld, dans un texte intitulé "Architecture et participation : pour une maîtrise d'usage" [18]. L'expression est ensuite reprise dans les années 2000 par l'architecte et urbaniste parisien Jean-Marie Hennin qui l'a met en place et la brevette sur les bases d'une réflexion méthodologique. Dès lors, la maîtrise d'usage, même si elle n'est pas reconnue par le cadre législatif, rentre dans le champ lexical de l'urbanisme. Anne-Marie Fixot l'a défini aujourd'hui comme *"la capacité reconnue aux habitants d'un territoire (immeuble, rue, quartier, ville, agglomération…) de participer à sa conception et son aménagement ; et le cadre institué dans lequel ils expriment alors leurs attentes et leurs désirs mais aussi leurs savoirs issus de la pratique ordinaire de ce territoire, tout en étant à l'écoute et en débat, notamment avec les experts et les élus.*[19]*"*

15 FIXOT Anne-Marie |"Vers une ville convivialiste. Introduction de la maîtrise d'usage", Revue du MAUSS 2014/1 (n° 43), p. 154-168.
16 Même note que la précédente.
17 FIXOT Anne-Marie | "Vers une nouvelle pratique de l'urbanisme, La maîtrise d'ouvrage ou l'art de vivre ensemble le quotidien", Revue du MAUSS permanente, 28 mai 2014 [en ligne]. http://www.journaldumauss.net/
18 "Architecture et participation : pour une maîtrise d'usage" paraît dans l'ouvrage de Dan Bernfeld, Michèle Gantois et Alain Biton, L'Usager face à l'architecture, Institut lillois d'éducation permanente (ILEP)/ Centre de formation des personnels communaux (CFPC), CIEDART, Lille, 1984, fichier de la participation "Albert Meister", n° 7. Pierre Mauroy, qui préface cette brochure, reprend le terme de "maîtrise d'usage" pour en souligner toute l'importance politique démocratique, notamment son intérêt citoyen.
19 FIXOT Anne-Marie | "Vers une nouvelle pratique de l'urbanisme, La maîtrise d'ouvrage ou l'art de vivre ensemble le quotidien", Revue du MAUSS permanente, 28 mai 2014 [en ligne].

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

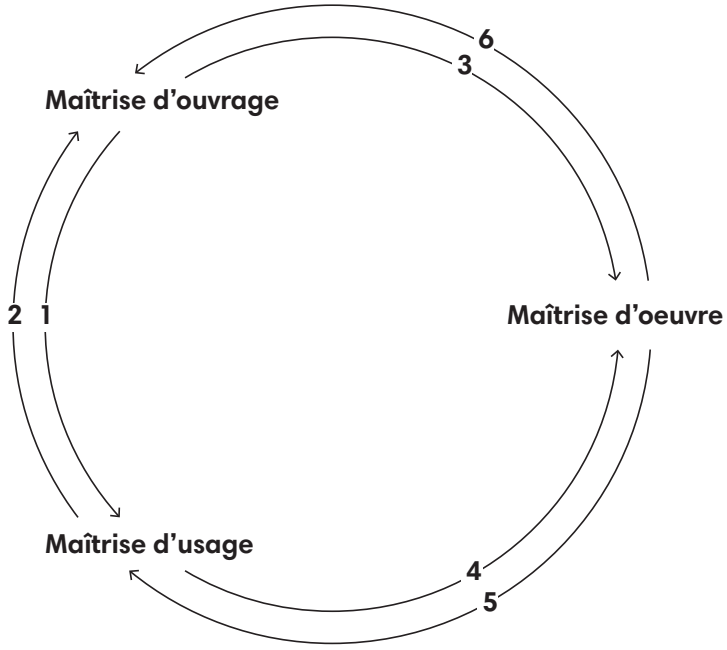

1
Le maître d'ouvrage communique aux habitants son intention de projet : contexte, vision, objectifs, contraintes,…

2
Le Conseil de Quartier organise une maîtrise d'usage sur le projet selon une méthodologie à 5 temps : la démarche participative.
Le Groupe de Travail produit un cahier des préconisations des habitants.

3
Le maître d'ouvrage insère le cahier des préconisations de la maîtrise d'usage dans son propre cahier des charges techniques.
L'ensemble est ensuite remis lors de la consultation des maîtres d'œuvre.

4
La maîtrise d'usage se rapproche du maître d'œuvre retenu pour communiquer et faire vivre la vision et les préconisations des habitants, usagers,..

5
En retour, le maître d'œuvre opère un «transfert de connaissances» vers la maîtrise d'usage et ouvre aux habitants de nouveaux horizons.

6
Le maître d'œuvre remet au maître d'ouvrage un projet partagé avec la maîtrise d'usage.

Schéma du modèle MOA-MOE-MUE mis en place par Jean-Marie Hennin, architecte urbaniste au sein de l'agence Hennin Normier

Selon Jean-Marie Hennin, les effets attendus par un dispositif participatif comme la maîtrise d'usage sont multiples. Il évoque tout particulièrement l'appropriation des projets par leurs usagers, la maîtrise du coût global par une meilleure définition des attentes, la reconnaissance de l'expertise des habitants par les experts techniques ainsi que l'intérêt croissant pour les projets participatifs contribuant ainsi à favoriser une nouvelle culture de projet. Contribuant finalement au *"rapprochement des habitants de la Politique, c'est-à-dire du "vivre ensemble"."*[20], Jean-Marie Hennin voit dans la maîtrise d'usage, un dispositif s'inscrivant parfaitement dans la démarche de développement durable.

La Maîtrise d'usage - Un principe au coeur des enjeux du projet îlink

Création de îlink association

Comme nous l'avons vu, la maîtrise d'usage occupe un rôle important dans le processus de construction du projet îlink. La maîtrise d'usage est aujourd'hui représentée par l'association îlink mais cela n'a pas toujours été le cas. En effet, celle-ci est au tout commencement du projet représenté par le groupement d'entreprises "Une île - Écosystème d'entreprises" réunies autour de Scopic qui, pour tenir son rôle de maîtrise d'usage, désigne Antoine Houël et Lise Marchand, alors salariés de la SCOP. Mais les petites entreprises rencontrent des difficultés à se projeter dans le

20 HENNIN Jean-Marie | http://www.maitrisedusage.eu/

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

projet et à dialoguer avec la maîtrise d'ouvrage du projet *"Au départ, on était une quinzaine de petites entreprises face à des groupes qui sont habitués aux projets longs comme des aménageurs, des urbanistes, des promoteurs... Une petite entreprise quant à elle travaille sur des projets qui durent environ six mois. Alors, se projeter sur le long terme, c'est compliqué..."*.

Face à ces difficultés, les acteurs du projet doivent se rendre à l'évidence que le schéma de fonctionnement de projet qu'ils avaient élaboré ne peut pas fonctionner et doit être revu. La création des espaces de l'Île-Pad nécessite autre chose comme le raconte Émilie Jeanniot *"Le travail sur la vie quotidienne, sur les espaces partagés, était un travail vertueux que tout le monde devait porter et qui nécessitait, dans la construction du bâtiment, une économie particulière et adaptée à ce type de développement d'espace. Celui-ci n'a rien à voir avec l'économie nécessaire aux entreprises pour pouvoir rentrer dans les locaux.*[21]"

Pour répondre à ce problème, "Une île - Écosystème d'entreprises" décide de créer une nouvelle organisation portée par l'ingénieur urbaniste Antoine Houël de Scopic. Celle-ci vise à devenir la nouvelle organisation de maîtrise d'usage. Mais pour voir le jour, l'organisation a besoin de trouver des financements et surtout, d'obtenir la reconnaissance de la part de la maîtrise d'ouvrage du projet. De peur que ce projet ne soit pas suffisamment soutenu par cette dernière, Scopic décide de le porter directement auprès de la Samoa qui l'accepte. *" Cette action nous permettait à la fois de sécuriser nos postes pour les années suivantes et à la fois de donner du poids à cette nouvelle maîtrise d'usage vis-à-vis de tous les autres acteurs.*[22]" commente à ce sujet Antoine Houël.

Aujourd'hui, le projet est financé par Nantes Métropoles, la Région des Pays-de-la-Loire et le PUCA[23]. L'association Île-Pad a changé de nom en même temps que le projet lui-même et est devenue "îlink association", en référence au verbe anglais "to link[24]". Elle se constitue d'une équipe de deux salariés Antoine Houël, coordinateur de l'association, ingénieur de formation qui s'est constitué une expérience concernant la gestion de projet dans différentes associations, et Lise Marchand assistante de communication, chargée de projet au sein de l'association ; et d'un bureau composé du président Mathieu Picot (paysagiste au sein de l'atelier Campo), du vice-président Gildas Maquaire (directeur de l'agence Scopic), d'un trésorier Nathanaël Mathieu (fondateur de LBMG Worklabs), d'un trésorier adjoint Morgane Huon (urbaniste), d'une secrétaire Anne Giraud (designer chez La Petite Idée) et d'une secrétaire adjoint Sarah Blondé (designer chez Happ'id). L'association îlink est donc constituée de différents professionnels au profil varié.

21 JEANNIOT Emilie, chef de projet SAMOA | lors de l'entretien qu'elle m'a accordée le 10 juillet 2015.
22HOUËL Antoine, coordinateur îlink association | lors de l'entretien qu'il m'a accordée le 1er juillet 2015.
23 Le PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture) est un service interministériel rattaché à la Direction générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature (DGALN) au Ministère de l'Ecologie , du Développement durable et de l'Energie et du Ministère de l'Egalité des territoires et du Logement. C'est une agence nationale de la recherche et de l'expérimentation dans les domaines de l'urbanisme de l'architecture et de la construction. | http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr
24 L'expression anglaise "to link" désigne lier en français.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Nouveau système d'acteurs, nouveaux rôles, nouveaux enjeux de projet

Un nouveau système d'acteur intégrant l'association îlink comme structure dans laquelle se développe la maîtrise d'usage a donc été. Cet organisme dispose désormais de fonds publics pour son bon fonctionnement. Si cela peut être considéré comme un facteur favorable au développement global du projet, c'est aussi la naissance d'un nouvel enjeu pour îlink association qui est "l'obligation de réussite" comme l'explique Antoine Houël : *"Ce faisant, on orientait les projecteurs sur le projet et on s'ajoutait une pression supplémentaire concernant l'obligation de réussite. Ce projet doit sortir. Quel que soit le contexte, nous devons rentrer dans une économie de projet qui soit viable pour tout le monde, nous ne devons absolument pas tomber dans la supromesse en mettant en oeuvre ce qu'on a dit.[25]"*

Par ailleurs, face à la difficulté des acteurs de dialoguer entre eux, la Samoa se voit contrainte d'occuper une place à laquelle on ne l'a pas attribuée. En effet, elle apparaît comme une sorte d'arbitre entre la maîtrise d'usage et la maîtrise d'ouvrage, garant du processus participatif auquel elle tient *"Nous avons dû nous décaler de notre position habituelle. [...] Nous devions vérifier si la maîtrise d'usage était toujours impliquée dans le projet et finalement, occuper un rôle de médiateur entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'usage.[26]"* De ce fait, elle s'impose de manière plus importante qu'à son ordinaire dans le processus de conception *"Ce qui est certain c'est que nous ne pouvons pas être dans une position de suivi trop éloignée. Nous sommes un acteur au même titre que la maîtrise d'ouvrage et que la maîtrise d'oeuvre dans cette opération pour que la maîtrise d'usage trouve sa place et sa voie dans le projet.[27]"*

En s'impliquant de cette manière dans le projet, la Samoa doit elle aussi porter une pression concernant l'obligation de réussite. *"On a autant intérêt voire plus que l'opérateur immobilier à ce que ce type de projet sorte de terre vis-à-vis des objectifs que l'on s'est fixé. On ne va pas seulement être aidant et suiveur sur cette opération, on va aussi être prescripteur de certaines parties. Ceci parce que nous devons nous assurer que même si l'opérateur se détache un peu de sa réponse première, il ne s'en écarte pas trop. Notre rôle est de le rattacher à ce qu'il nous dit tous et ce qui doit être le résultat de l'opération immobilière.[28]"* Des études visant à démontrer sa bonne foi sont déjà en cours d'élaboration. *"Une étude du GERS, de l'ADEM et du PUCA vise à montrer qu'on a gagné du temps à discuter avec les gens en amont. [29]"*

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

25 HOUËL Antoine, coordinateur îlink association | lors de l'entretien qu'il m'a accordée le 1er juillet 2015
26 JEANNIOT Emilie, chef de projet SAMOA | lors de l'entretien qu'elle m'a accordée le 10 juillet 2015.
27 Même note que précédemment.
28 Même note que précédemment.
29 Même note que précédemment.

La maîtrise d'usage définie et pratiquée par îlink association

L'association îlink définit la maîtrise d'usage comme suit :
"Inspirée des pratiques de l'urbanisme participatif, la maîtrise d'usage est un processus de conception tourné vers l'expérience et l'expertise de l'utilisateur. La maîtrise d'usage sert à concevoir des produits et services adaptés aux usages de leurs utilisateurs. Mener une démarche de maîtrise d'usage consiste donc à reconnaître l'usager comme expert de son quotidien, à le positionner au cœur du processus de conception et à le rendre acteur de ce processus : c'est ce que l'on appelle l'expertise habitante. Cela passe par deux missions principales : organiser la concertation et imaginer les usages du futur quartier.[30]"

Cette définition rejoint celle de Anne-Marie Fixot. L'habitant est ici reconnu comme détenteur d'une "expertise" qui correspond à des "savoirs issus de la pratique ordinaire". Organiser la concertation, c'est-à-dire la discussion et les débats avec d'autres acteurs comme les techniciens et les élus, et imaginer les usages, c'est-à-dire faire exprimer aux habitants leurs désirs et attentes, sont les deux missions principales reconnues par la maîtrise d'usage d'Îlink.

Comme nous l'avons vu, l'association îlink a été créée pour représenter le cadre institutionnel de la maîtrise d'usage du projet îlink. Cette démarche représente une toute nouvelle expérience pour ses membres. L'association cherche des références sur lesquelles s'appuyer afin de développer son projet *"On a fait ce que le marketing appelle un "benchmark"[31]. On a été regardé ce qui s'est fait à droite, à gauche comme Ecoquartier, comme bâtiment emblématique. On a visité le projet Darwin à Bordeaux, le 6b à Paris, des espaces de coworking… Ça nous a pas mal influencés.[32]"* Néanmoins, la démarche qu'entreprend l'association reste une démarche complètement empirique *"On était dans une approche de "recherche-action". On essayait de modifier un projet dans le temps de ce projet. On a essayé de résoudre les problématiques par le "faire".[33]"*

Au fur et à mesure du déroulement du projet, l'association prend conscience de l'étendue de son rôle qui s'avère être plus que celui de la maîtrise d'usage. *"Au départ, on pensait juste faire le lien entre le bas et le haut et progressivement, on s'est aperçu qu'on faisait également le lien entre des échelons qui n'arrivent pas à se parler. On occupait le rôle de "médiation-socio-technique".[34]"* Cette citation met en exergue, une fois encore, la difficulté du dialogue entre les différents acteurs. Lors de mon entretien avec lui, Pascal Riffaud me l'explique lui aussi *"Le dialogue n'a pas été facile. Le problème c'est qu'il y a des cultures très différentes avec leur propre langage. Il y a des cultures de promoteurs, d'associations, des cultures*

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

30 Définition de la maîtrise d'usage par îlink association | http://www.ilink-asso.fr/la-maitrise-d-usage
31 Le benchmarking est une démarche marketing consistant à observer et analyser les pratiques utilisées par la concurrence ou par des secteurs d'activité ayant des modes de fonctionnement proches, à des fins de réutilisation par l'entreprise. Le benchmarking est en quelque sorte une "pêche aux bonnes idées".
32 HOUËL Antoine, coordinateur îlink association | lors de l'entretien qu'il m'a accordée le 1er juillet 2015
33 Même note que précédemment.
34 Même note que précédemment.

d'urbanistes et puis d'architectes. Souvent c'était le promoteur qui faisait la synthèse de toutes les discussions pour nous retranscrire. Par moment, il y avait des réunions collégiales avec tout le monde. Pour ma part, je ne les ai pas trouvées très constructives.[35]"

L'association îlink est en réalité amenée à rapporter les envies, les désirs et les diverses idées des habitants auprès des équipes d'architectes ou de la maîtrise d'ouvrage. Autrement dit, les habitants n'ont pas relations directes avec les autres acteurs de projet que celui de la structure îlink. Pascal Riffaud témoigne *"Nous, en tant qu'architecte, on était pas invité à le faire [concerter les habitants]. Il y avait toujours un médiateur, soit Antoine Houël ou un promoteur, qui nous faisait part des informations.[36]"*

Cette critique sur sa propre position entraîne l'association à redéfinir son statut comme celui de "l'assistance à maîtrise d'usage" comme l'explique Antoine Houël *"En fait, on devrait dire assistance à maîtrise d'usage. Puisque la maîtrise d'usage, si on veut vraiment suivre la définition, c'est "reconnaître le futur usager comme expert de son quotidien et de son environnement donc apte à participer à une conception". Ici, il y a une multitude, un groupe à canaliser face à des figures d'architecte et de maître d'ouvrage qui ont eux, des contraintes de temps et qu'on ne peut pas solliciter tous les quatre matins.[37]"*

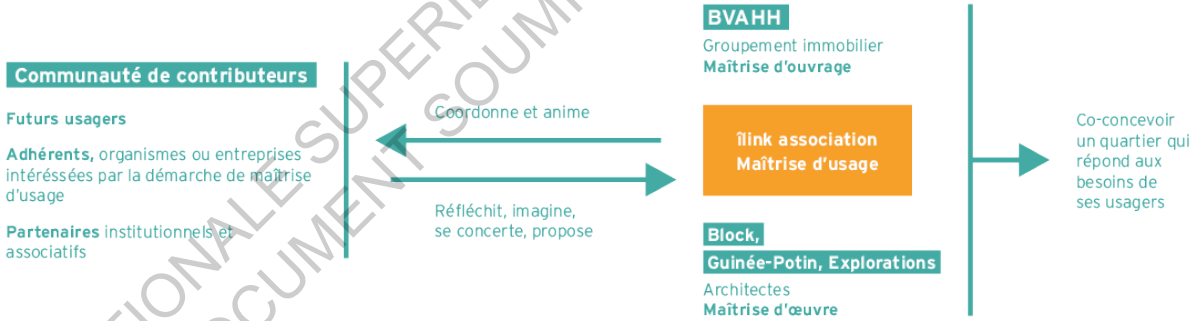

Schéma du système d'acteurs du projet par l'association îlink
Ici, l'association se définit clairement comme médiateur
entre les usagers et le groupement de maîtrise d'usage et les architectes.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

35 RIFFAUD Pascal, architecte de l'agence Block Architectes | lors de l'entretien qu'il m'a accordée le 7 juillet 2015
36 Même note que précédemment.
37 HOUËL Antoine, coordinateur îlink association | lors de l'entretien qu'il m'a accordée le 1er juillet 2015

Application de la Maîtrise d'usage

Ateliers, débat, conférences, réunions d'information, tables rondes, balades urbaines sont autant de manières d'explorer la maîtrise d'usage pour îlink association. Ces différents moments d'échange visent des objectifs différents.

La maîtrise d'usage pour co-construire

Comme expliqué précédemment, la maîtrise d'usage est théoriquement impliquée dans le procès de construction du projet. Elle intervient principalement en phase de conception. Pour ce faire, elle se doit de recueillir les savoirs d'usage des habitants; mais aussi leurs envies et leurs idées concernant le projet. Afin de capter ces informations, l'association îlink organise des ateliers thématiques qui visent à répondre à une série de questions et ainsi, proposer une solution conceptuelle qui pourrait s'intégrer au projet.

Désireuse de nouvelles rencontres et d'échanges, les ateliers ont tout d'abord été animés par des étudiants du département "ville durable" de l'école de design nantaise. Néanmoins, on ne peut pas vraiment dire que ces acteurs aient volontairement été choisis pour l'animation des ateliers. En effet, leur collaboration avec l'association îlink résulte d'une opportunité qui s'est présentée comme l'explique Antoine Houël *"Au départ, c'est avec l'école de design qu'on a fait des workshops. A l'école, ils ont un laboratoire de recherche qui s'appelle "ville durable". Quand on a rencontré le directeur de ce laboratoire de recherche, il nous a proposé de travailler avec ses étudiants. On a travaillé avec eux parce qu'on en a eu l'opportunité.[38]"* Par la suite, la plus grande partie de ces ateliers a été animée par la designer Anne Giraud. Là encore, ce choix n'est pas volontaire *"C'est aussi une amie d'amie qui a rencontré le projet à un moment et qui a eu envie de participer à notre aventure. A ce moment là, on avait besoin de quelqu'un pour animer un workshop et elle s'est proposée. Elle a fait le workshop et ça c'est vraiment très bien passé. Depuis on fait pas mal de workshops avec elle.[39]"*

La maîtrise d'usage pour transmettre

L'association organise également des conférences, des rencontres ou des balades urbaines. A travers ces démarches, c'est tout un process de transmission de l'information, mais aussi du savoir qui est mis à l'oeuvre. L'information et la formation sont au coeur du travail de l'association. Tout d'abord parce que ces deux principes permettent de résoudre certains problèmes via des connaissances dont l'organisation de disposaient pas encore *"On organisait des conférences. Ça nous permettait, quand il y avait des questions de fond, de faire évoluer nos compétences.[40]"*. Ensuite parce que l'association souhaite construire de réels outils qui puissent se transmettre et être réutilisables peut-être. *"On fait appel à des professionnels parce qu'on souhaite que toute personne qui participe à nos différents ateliers puisse recevoir une certaine forme de formation. On souhaite que tout ce qu'on utilise comme outils soit des outils réutilisables, réappropriables par tous sur d'autres projet. On veut rencontrer les intérêts de tous. C'est essentiel.[41]"*

38 HOUËL Antoine, coordinateur de la maîtrise d'usage au sein de l'association îlink | lors de l'entretien qu'il m'a accordée le 01 juillet 2015.
39 Même note que précédemment.
40 Même note que précédemment.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Bistrot Débat organisée par îlink association
photo Adeline Moreau

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS À DROIT D'AUTEUR

La place des outils numériques

Pour l'association beaucoup d'énergie est dépensée alors que la synergie des réflexions permettrait beaucoup d'économies de temps et de moyens. Ainsi, l'association constitue une base de données en documentant régulièrement le process de leur projet avec des synthèses. Ces données sont accessibles à tous grâce à l' «open-source[42]» que l'association a choisi d'exploiter. *"On savait que ce sur quoi on travaillait dépassait le cadre d'une opération purement privée. Et puis pour protéger tout ce que l'on proposait comme solutions, on a dès le départ décidé de faire ça en Open Source, de documenter ce que l'on faisait et de le donner en libre accès sur notre site internet. Ici sont détaillés tous les procès de travail, les méthodo, les modèles économiques…"* Ainsi, les documents produits peuvent bénéficier de la licence «Creative Commons», qui a pour objectif de garantir la propriété intellectuelle de l'auteur, tout en permettant la libre diffusion de ses travaux. La documentation de la démarche peut être réadaptée en fonction d'un nouveau projet par quiconque en nécessite.

41 HOUËL Antoine, coordinateur de la maîtrise d'usage au sein de l'association îlink | lors de l'entretien qu'il m'a accordée le 01 juillet 2015.
42 En libre-accès et libre diffusion, tout en respectant les droits d'auteur.

Le dispositif participatif face au système de construction traditionnel

Le projet “Vie de chantier”

Partant toujours du principe que le premier espace à habiter est celui du projet, il fallait pour l’association îlink considérer le chantier comme *“un support vivant sur lequel fonder les bases des états futurs du projet et établir ainsi une continuité entre deux temporalités souvent ignorées : le passé du site d’une part - l’ancien site des chantiers navals - et son devenir de l’autre – le futur éco-quartier de la Prairie au duc.*[43]” Autrement dit, dans le cadre de ce projet, la phase de chantier devait être considérée comme une phase d’expérimentation, un temps actif, créatif et productif pendant lequel les lieux devaient être progressivement investis. Pour ce faire, l’association imagine en 2014 un projet nommé “Vie de chantier” sur lequel Antoine Houël commente *“ce projet visait à répondre à la problématique suivante : comment fait-on pour que le chantier donne à voir ce que le quartier deviendra après ?* [44]*”.*

Le processus de travail sur ce programme d’animation de chantier a été animé par l’association îlink. Il s’est déroulé en plusieurs phases, ceci afin de constituer une démarche progressive que l’association qualifie comme une démarche de “recherche-action”.

« LA VIE DE CHANTIER : UNE VIE DE QUARTIER ? » mercredi 29 janvier 2014
photo Adeline Moreau

43 Extrait du document de l’association îlink “Synthèse atelier - Chantier et vie de quartier 1” daté du 21 février 2014 | disponible sur http://www.ilink-asso.fr/boite-a-outils.
44 HOUËL Antoine, coordinateur de la maîtrise d’usage au sein de l’association îlink | lors de l’entretien qu’il m’a accordée le 01 juillet 2015.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

La phase 1 correspond à un temps de workshop créatif animé par Anne Giraud. Ce workshop a pour objet de générer un maximum d'idées autour d'un programme d'animation permettant de donner à voir et d'expérimenter les futurs usages du projet île-PAD pendant sa phase de chantier. La phase 2 correspond à la présentation de la synthèse du premier workshop et à la redéfinition des concepts énoncés. Enfin, la phase 3 correspond à un deuxième temps de workshop, animé par Anne Giraud également, où l'objectif est d'inscrire les concepts dans la temporalité et la réalité du chantier, en fonction des saisons et de l'avancée des travaux, en s'appuyant sur différents scénarios. Une douzaine de personnes se sont réunies pour faire évoluer cette réflexion. Parmi elles, Gildas Maquaire, directeur de Scopic et Yann Pigeard, directeur des opérations pour le groupe Brémond. Si certaines figurent au sein des associations et des entreprises qui travailleront sur les lieux du futur projet, aucune cependant n'y habitera.

De ce travail naît un réel projet. L'association et ses contributeurs imaginent la construction de la Maison du projet installée dans le parc des machines près du chantier. Ouverte aux acteurs du chantier et aux passants, cette construction était imaginée sous la forme d'un espace évolutif, modulable en fonction des animations et de l'avancée des travaux. A ce sujet, Antoine Houël raconte *"On en est arrivé à une idée, l'idée d'un lieu central, fixe, un peu comme ce que Patrick Bouchain appelle "la Cité de chantier". On imaginait un lieu poreux entre le chantier et l'extérieur qui aurait pu être un bistro et dans lequel on aurait mis les bureaux de l'association. Et puis comme ça nous, petit à petit, on aurait investit le site.*[45]" La Maison du projet aurait accueilli de multiples animations et ainsi encouragé l'appropriation du chantier – et donc du futur quartier – par les riverains et les touristes. Selon Émilie Jeanniot, ce projet *"permettait de créer des économies d'échelles entre les installations de chantier et cette base-vie externalisée. C'était aussi l'occasion pour que deux mondes se rencontrent.*[46]"

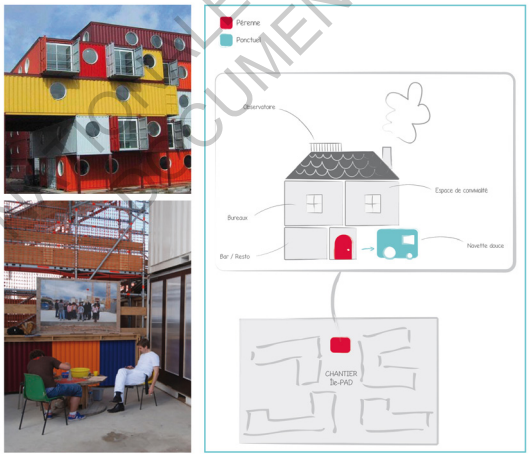

images de références et schéma de principe pour la maison modulaire
workshop « LA VIE DE CHANTIER : UNE VIE DE QUARTIER ? » du mercredi 29 janvier 2014

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

45 HOUËL Antoine, coordinateur de la maîtrise d'usage au sein de l'association îlink | lors de l'entretien qu'il m'a accordée le 01 juillet 2015.
46 JEANNIOT Emilie, chef de projet SAMOA | lors de l'entretien qu'elle m'a accordée le 10 juillet 2015.

La Maison Bergeron

La Maison Bergeron a été construite par le groupe Brémond pour commercialiser l'opération îlink. Depuis le 4 avril 2015, ce bâtiment est situé dans le quartier de la création sur l'île de Nantes, en face du 1 Mail du Front Populaire. Pavillon de 70 m² articulé autour de 3 espaces, elle a été conçue par l'Atelier Fichtre et scénographiée par L'Atelier Transmédia. L'objet peut paraître agréable, Émilie Jeanniot le présente pourtant comme *"le témoin assez visible d'une incompréhension entre deux mondes qui ont du mal à se rencontrer.*[47]*"* En effet, la Maison Bergeron et le projet "Vie de Chantier" sont deux projets qui se sont interposés indirectement.

Brémond propose de construire la maison Bergeron dans un moment d'urgence. La commercialisation de l'opération via des outils numériques n'a pas marché "*c'était une commercialisation un peu décalée avec essentiellement des supports numériques qui n'a pas marché.* [48]*"* Il faut revoir un projet. L'idée d'une construction physique s'impose "*Ils se sont dit qu'ils devaient avoir un élément physique sur site visible qui soit un volet de la commercialisation pour que nos commercialisateurs puissent venir expliquer l'opération* [49]*"*

Dans un souci de mettre en place une commercialisation rapidement, Brémond a proposé cette construction sur un foncier qui lui appartenait déjà pour la construire vite et pour qu'elle soit visible dans le quartier de la création. Mais dans l'urgence, le groupement de maîtrise d'ouvrage néglige le projet de la maîtrise d'usage comme le souligne Emilie Jeanniot*"Le groupe a fait cette proposition sans savoir ce qu'il allait mettre dedans autre que la commercialisation et sans faire le lien avec le projet "Vie de chantier" qui était déjà établi et dont il ne manquait plus que les financements. Le fait est aujourd'hui que cette Maison Bergeron a été construite et que le groupe Brémond y a consacré une part non négligeable de l'enveloppe financière. C'est ce qu'il n'y a plus pour faire la vie de chantier 200m plus loin…*[50]*"*

On peut imaginer la déception de l'association. Malgré tout, ses membres et ses contributeurs voient le bon côté de ce que leur offre la Maison Bergeron : un espace de travail *"Nous l'association, on n'est pas devant le chantier, c'est dommage, mais on va quand même venir faire des choses sur le chantier quand il va commencer. Mais tout ce qu'on va pouvoir mettre en oeuvre ici, qui va être transportable à terme pour îlink nous permettra de préfigurer. Typiquement, si on arrive à aménager un coin-terrasse sympa, il est possible qu'à terme, on en reprenne le mobilier pour meubler la terrasse au cinquième étage de l'îlot C.*[51]*"*

L'association occupe le local pour une durée minimale de trois ans grâce à une convention d'occupation. A terme, la promotion récupérera cet espace. Pour le moment l'espace est partagé avec 3 associations : le studio 11/15, le groupement La Nizanerie, Le Collectif Emergence.

Pendant ce temps, le soir, sur toute la surface des vitrages, est projeté du mapping qui présente l'histoire du projet, l'île de Nantes.

47 JEANNIOT Emilie, chef de projet SAMOA | lors de l'entretien qu'elle m'a accordée le 10 juillet 2015.
48 Même note que la précédente.
49 Même note que la précédente.
50 Même note que la précédente.
51 HOUËL Antoine, coordinateur de la maîtrise d'usage au sein de l'association îlink | lors de l'entretien qu'il m'a accordée le 01 juillet 2015.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

La Maison Bergeron dans le quartier de la création
photo collectif Fichtre

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE LA DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

La Maison Bergeron décrite par Antoine Houël :

"Ici c'est un peu le syndicat des initiatives autour de l'innovation urbaine, de l'expérimentation urbaine et à la fois, l'office de tourisme de ce que sera îlink. Ici, une partie est dédiée à la promotion, c'est la partie qui se ferme derrière les rideaux. Une partie est dédiée à l'association, où il n'y a qu'une table parce qu'on a le besoin de bouger les tables régulièrement. C'est un endroit où on peut faire des ateliers et où on peut utiliser l'espace vraiment comme on veut. Nous on y fait des permanences trois fois par semaine. Et puis tout autour c'est un espace d'expérimentation urbaine, d'où la présence du poulailler qui est mis en place par la nizannerie. Il va y avoir des espaces de sports urbains mis en place par le studio 1115."

Îlink est un projet qui, en effet, porte de l'ambition. A travers lui, ses acteurs tentent de mettre au point une nouvelle méthode de travail. Mais ceci semble être fastidieux à élaborer.

Le dispositif choisi n'est pas un dispositif connu et l'association qui le porte peine parfois à le mettre en place.

D'autre part, les acteurs ont des profils différents. Le dialogue entre eux est difficile, d'autant plus qu'ils n'ont pas les mêmes contraintes de temps. Cela peut provoquer des conflits et peser sur la démarche de projet qui en ressort affaiblit.

Conclusion

Park Fiction et Îlink sont deux projets où intervient un processus de planification participatif. Ils apparaissent à quelques années de différences dans des villes, des contextes géographiques différents. Alors que la démarche que l'on observe à Hambourg est qualifiée de démarche bottom-up, celle d'Îlink est une démarche top-down. Au regard de mes recherches théoriques sur les processus participatifs, étudier ces démarches m'a permis de comparer deux types de fonctionnements participatifs. De cette manière, en distinguant similitudes et différences, j'ai pu identifier plus facilement les formes de l'urbanisme participatif à l'heure actuelle, ses apports au territoire et

Mes recherches théoriques m'ont montré que le champ de la participation en urbanisme n'était pas encore réellement établi. Les démarches participatives apparaissent comme des procès complexes que les chercheurs peinent à théoriser. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce problème. Tout d'abord, les expériences participatives sont peu nombreuses. Ensuite, elles apparaissent dans des contextes relativement divers. En conséquence, beaucoup de questions concernant les éventuelles "méthodes" de participation se posent encore et ne facilitent pas les démarches participatives actuelles qui sont, elles, au coeur de l'expérience.

Les deux études de cas présentées dans ce mémoire rapportent en effet le procès de deux expériences au cours desquelles les acteurs tendent à une finalité (le projet urbain) sans pour autant savoir comment y parvenir. La démarche consiste à "tester" de manière empirique des dispositifs ou des outils de projet proposés. Faute de résultats positifs, ceux-ci doivent parfois être revus comme c'est le cas de nombreuses fois pour les projets que j'ai étudié. La création de l'association îlink représente l'exemple même de ce genre de réajustement.

Par ailleurs, nous avons vu que les procès de planification nécessitent la mise en place de formes particulières appelées "dispositifs participatifs". A Hambourg on a pu observer une forme portée par une démarche artistique fortement politisée et à Nantes, une forme appelée maîtrise d'usage agissant dans un cadre plus institutionnel. De nombreux dispositifs participatifs existent mais chaque dispositif doit être adapté au mieux à son contexte. Les analyses contextuelles mettant en exergue des éléments sociologiques, économiques, culturels et politiques spécifiques, ceci suppose que chaque dispositif participatif est particulier.

Néanmoins, on peut dégager des aspects communs à tous les dispositifs participatifs. Les deux études de cas présentées dans ce mémoire montrent qu'une entité comme l'association îlink à Nantes ou l'organisation Park Fiction à Hambourg, soit une association ou un groupement de personnes, est nécessaire à l'expression du "savoir habitant". Le groupement a pour rôle de faire se réunir les habitants et de les encadrer dans leur réflexion afin de recueillir leurs pensées. Pour ce faire, les deux

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

organismes provoquent des rencontres sous diverses formes et produisent des outils. Ils sont donc à l'origine de la concertation et de la production des idées collectives. Ces associations, puisqu'elles représentent un cadre à travers lequel s'expriment les habitants, occupent souvent un rôle de médiation.

Ensuite, les dispositifs participatifs visent un idéal démocratique. Les différentes démarches nécessitent donc l'intervention de nombreux acteurs et ne facilitent pas forcément la démarche de projet qui devient plus complexe. D'une part, les temps d'approbation se multiplient ce qui entraîne des temps de projet plus longs. D'autre part, les acteurs occupent des statuts différents. Ceux-ci appartiennent en effet au monde dit "habitant" ou monde dit "professionnel". Or, ces deux mondes s'ils sont déjà différents rassemblent eux-mêmes énormément de profils différents. Cette pluralité et diversité d'acteurs ne réussit pas toujours à dialoguer ce qui peut largement influencer le procès de conception et de réalisation d'un projet en provoquant des tensions voire de réels conflits. Cette difficulté au dialogue a été observée dans les deux cas d'études. A Hambourg, les habitants sont rentrés en conflits directs avec les pouvoirs publics. A Nantes, la maîtrise d'usage et la maîtrise d'ouvrage ont rencontré de certains problèmes relationnels au point de construire un objet (la Maison Bergeron) dont la durabilité pose question. Par ailleurs, cette présence de conflits entre monde "habitant" et monde "professionnel" ou "autoritaire"(le pouvoir public), même s'ils ne sont pas de même nature et de même envergure, confirment que si elle est encouragée à se développer, "l'expertise habitante" n'est pas encore tout à fait reconnue dans les procès d'urbanisme participatif.

En ce qui concerne les effets des démarches participatives. Îlink n'étant pas un projet encore construit, il est encore difficile d'en évaluer les effets physiques sur le territoire. Park Fiction quant à lui a permis de maintenir une certaine cohésion sociale dans un quartier populaire en voie de gentrification. Aujourd'hui encore, il apparaît comme un lieu de rencontres naturel où les habitants du quartier se sentent un peu comme chez eux. Le site accueille également de nombreux événements comme des manifestations politiques, des rencontres de quartiers, des concerts ou des cinémas en plein air. Le projet participatif a donc contribué à construire un lieu aux dynamiques plurielles.

S'ils ne sont pas matériels, d'autres effets se révèlent après les processus de participation. Tout d'abord, ils permettent de révéler et de cultiver certains "savoirs de l'habitant". Nous avons vu qu'un procès participatif était en effet le lieu pour non seulement exprimer un certain savoir d'usage que chaque habitant détient mais aussi pour apprendre des autres. Ainsi d'autres formes de savoirs comme le savoir dit "technique" ou le savoir dit "politique" peuvent être transmis. Le projet d'urbanisme participatif est le moyen de faire évoluer les savoirs de l'habitant.

Cette dernière remarque soulève des questions. Si les savoirs de l'habitant évoluent, ils ne peuvent devenir que de plus en plus riches. D'une certaine manière, ils tendent donc à s'expertiser. Mais si l'habitant devient l'expert de demain, que devient l'expert actuel ? Cette question est une question auquel la figure de l'architecte devra trouver une réponse.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Médiagraphie

+ Articles

- BACQUE Marie-Hélène et GAUTHIER Mario, « Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein», Participations 1/2011 (N° 1) , p. 36-66.

-BLONDIAUX Loïc et FOURNIAU Jean-Michel, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ?. », Participations 1/2011 (N° 1) , p. 8-35.

- BLONDIAUX Loïc, SINOTMER Yves, L'impératif délibératif, Politix, Année 2002, Volume 15, Numéro 57, p. 17 - 35

-FIXOT Anne-Marie, "Vers une ville convivialiste. Introduction de la maîtrise d'usage", Revue du MAUSS 2014/1 (n° 43), p. 154-168.

-FIXOT Anne-Marie, "Vers une nouvelle pratique de l'urbanisme, La maîtrise d'ouvrage ou l'art de vivre ensemble le quotidien", Revue du MAUSS permanente, 28 mai 2014 [en ligne]. http://www.journaldumauss.net/ - GOURGUES Guillaume, « Critique de la participation », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863. URL : http://www.dicopart.fr/fr/dico/critique-de-la-participation.

-NEZ Héloïse, « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris. », Sociologie 4/2011 (Vol. 2) , p. 387-404 URL : www.cairn.info/revue-sociologie-2011-4-page-387.htm.

-LE GALES Patrick, « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », Revue française de science politique, 1995 | p.59.

-LE MAIRE Judith, DE L'URBANEUM À LA « CONFÉRENCE PERMANENTE » : L'APPRENTISSAGE COMME PILIER DE LA GRAMMAIRE PARTICIPATIVE DANS L'ARCHITECTURE ET L'URBANISME,

- ZETLAOUI-LÉGER, Jodelle « Urbanisme participatif », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863. URL : http://www.dicopart.fr/en/dico/urbanisme-participatif.

+ Conférences

- CLERVAL Anne "La « gentrification » : une lutte de classes dans l'espace urbain ?" , Université ParisSorbonne, dans le cadre du séminaire Marx au XXIe siècle, l'esprit de la lettre, le 12 novembre 2011. URL vidéo : http://vimeo.com/32034932

- SCHÄFER Christopher, "CITY AS STAGE, CITY AS PROCESS", 16 octobre 2009 http://

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

techtv.mit.edu/videos/4174-christoph-schaefer-factory-city

+ Films documentaires

- BUDE Irene und SOBCZAK, Empire St. Pauli – von Perlenketten und Platzverweisen, durée : 85 mn, un film de, production Steffen Jörg, GWA St. Pauli, Mini-DV, 2009.

- DEJA Claudia, Kultur oder Kommerz – der Kampf um die Stadt / À qui appartiennent les Villes? , durée : 52 mn, un film de NDR, Arte, 2011.

-GORBAUCH Tim, Recht auf Stadt, produit par Bewegte Zienten en partenariat avec ZDFInfo, 2011, https://www.youtube.com/watch?v=7gC2TJ_9lk8

-CZENKI Margit "Park Fiction – die Wünsche werden die Wohnung verlassen und auf die Strasse gehen" (Park Fiction - Le désir quittera la maison et prendra les rues)| 1999/2002.

+ Ouvrage

- LEFEBVRE Henri, Le Droit à la ville. 1968. Éditions Anthropos. p.140

+ Sites Internets

http://www.arbos-online.de/
http://www.cairn.info/
http://www.dicopart.fr/
http://www.eco-quartiers.fr/
http://christophschaefer.net/
http://gallica.bnf.fr/
http://www.hamburg.de/
http://www.maitrisedusage.eu/
http://www.iledenantes.com/
http://www.ilink-asso.fr/
http://www.ilink-nantes.com/
http://www.lamaisonbergeron.com/
https://metropoles.revues.org
https://www.nadir.org/nadir/initiativ/parkfiction/index.html
http://www.participation-et-democratie.fr/
http://www.rechtaufstadt.net/
http://www.scopic.eu/
http://www.sos-stpauli.de/
http://www.spatialagency.net/
http://www.stadtteilarbeit.de/
http://www.statistik-nord.de/
http://www.territoires.gouv.fr/les-ecocites
http://urban-matters.org/
https://wikipedia.org/

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENTS SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Remerciements

Je remercie toutes les personnes qui m'ont aidé pour l'élaboration de ce travail.

Ulas pour ton soutien et tes attentions.
Tifenn pour tes conseils.

Merci aux personnes que j'ai rencontré.

Merci à mes professeurs Maëlle Tessier et Marie Rolland ainsi que Rémy Jacquier, pour leurs conseils avisés et leur patience.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

“Un jour viendra où les envies quitteront la maison pour descendre dans la rue. Pour l’instant elles vivent encore reclues, reléguées dans des boîtes à souvenirs, des lettres d’amour secrètes, des fragments de romans griffonnés à la hâte, des tristes collections de timbres, des boutures piquées dans un restaurant. Elles vivent sous la forme de vases, de posters froissés, de tapis usés, de téléphones en forme de mickey, d’appareils d’un autre âge, de souvenirs de voyage poussiéreux, elles hibernent dans ta collection de disques. Mais elles s’énervent, elles en ont marre de vivre dans l’ombre, elles veulent sortir, descendre en ville. Elles veulent rencontrer d’autres envies, devenir productives, danser dans la rue. Elles veulent se parer de boas en plumes, redessiner la ville, faire des pirouettes sur les toits, s’unir et se réunir, construire une machine infernale, se regrouper en une horde éblouissante et faire les 400 coups, vider les classeurs des étagères et jubiler en voyant 400 bureaux démolir la façade en verre d’un immeuble et retomber en cascade. Les envies quitteront la maison pour renverser le royaume de la morosité et le régime de la misère.”

Extrait du film "Le désir quittera la maison et prendra les rues"
Margit Czenki, 1999

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR